MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

DIRECTION DES ARCHIVES

Centre des archives diplomatiques de La Courneuve

Commission de liquidation des créances des puissances continentales

1795-1849

544QO

Répertoire numérique détaillé

par

Lucy LEPECQ, vacataire,

sous la direction de Pierre MARCHANDIN, conservateur du patrimoine.

La Courneuve, juin 2025

Référence : FR MAE 544QO

Intitulé : Commission de liquidation des créances

Dates prépondérantes : 1815-1820.

Dates extrêmes : 1795-1849.

Niveau de description : Fonds.

Présentation, importance matérielle et support : 551 articles, soit 100 m. l.

Producteur : Commission de liquidation des créances.

Modalités d'entrée : Modalités d'entrée aux Archives diplomatiques inconnues.

Histoire administrative[1] :
Le 4 avril 1814, Napoléon abdique face aux troupes alliées et un premier traité de paix est signé à Paris le 30 mai 1814. Cependant, Napoléon s'échappe en mars 1815 de l'île d'Elbe où il avait été exilé et reprend le pouvoir. Ce retour, surnommé les « Cent-Jours », se solde par une nouvelle défaite de Bonaparte à Waterloo. Un nouveau traité de paix est alors signé le 20 novembre 1815 qui impose à la France les trois conditions suivantes :

- Une indemnité de 700 millions de francs à payer aux puissances allées.
- Une armée d'occupation de 150 000 soldats qui est aux frais de la France.
- Le règlement des créances des citoyens étrangers à la charge du gouvernement français.

C'est ce dernier point (déjà abordé dans le traité du 30 mai 1814) qui est à l'origine de la Commission de liquidation des créances. Créée à la suite de ce traité, elle a pour but « l'examen et le règlement définitif des réclamations que des sujets, communes et établissements [étrangers] ont à former contre le gouvernement français » à la suite des conquêtes et occupations de la période napoléonienne.

<u>Traité du 30 mai 1814 et traité du 20 novembre 1815</u>

La lecture de ces deux traités est indispensable pour comprendre le fonctionnement de la Commission et elle est recommandée à tout lecteur avant de se lancer dans l'étude de ce fonds.

Les articles 19 à 30 du traité du 30 mai 1814 sont les premiers à évoquer la création de la Commission. Dans l'article 19, il est indiqué que **« le gouvernement français s'engage à faire liquider et payer les sommes qu'il se trouverait devoir d'ailleurs dans des pays hors de son territoire, en vertu de contrats ou d'engagements formels passés entre des individus ou des établissements particuliers et les autorités françaises, tant pour fournitures qu'à raison d'obligations légales ».** L'article 20 énonce la nomination de commissaires en charge d'examiner et liquider les réclamations tandis que les suivants décrivent différents cas spécifiques de liquidation.

Dans le traité du 15 novembre 1815, se trouve une convention additionnelle « conclue en conformité de l'article 9 du traité principal relative à l'examen et à la liquidation des réclamations à la charge du gouvernement français » qui reprend et approfondit les articles cités ci-dessus du traité de 1814. L'organisation administrative des liquidations y est détaillée plus précisément (voir article 5). Cette convention établit tout d'abord des **commissions de liquidation**, composées de commissaires-liquidateurs nommés par les pays concernés (par

[1] Les informations proviennent majoritairement de la partie « Fonctionnement de la commission du fonds » (544QO/1 à 7).

exemple, pour l'examen de réclamations de citoyens prussiens, la commission sera composée de commissaires-liquidateurs prussiens et français). Ce sont souvent les chargés d'affaires des pays étrangers qui sont nommés commissaires-liquidateurs. De plus, des **commissions d'arbitrage** sont créées : les commissaires-juges qui y siègent sont sollicités en dernier recours en cas de désaccord entre les commissaires-liquidateurs français et de la puissance alliée concernée.

Fonctionnement et difficultés (1815-1818)

À la suite de cette convention, plusieurs commissions sont constituées :
- La Commission des créances des puissances continentales, présidée par le baron Dudon.
- La Commission des créances anglaises présidée par M. Ramond.
- La Commission des sujets des îles ioniennes présidée par M. Portal.
- En 1817, après la ratification des traités de 1815 par l'Espagne et le Portugal, une nouvelle commission est créée en charge des créances de ces deux pays.

Ce fonds comprend les archives de la commission des créances des puissances continentales. Les archives des commissions des créances anglaises et espagnoles se trouvent dans des fonds distincts.

Le travail de la commission de liquidation des créances continentales est vite entravé par des discussions entre les commissaires français et étrangers, rendant le travail de liquidation impossible. En effet, dès la création de la commission, les commissaires étrangers critiquent la lenteur de l'examen des réclamations du côté français et les retards qui en découlent. Ceux-ci sont notamment imputables à la procédure de liquidation : les commissaires français accusent tout d'abord réception des réclamations ; chaque réclamation est envoyée au ministère concerné (Guerre, Marine, Finances…) et traitée par celui-ci (puisque c'est lui qui possède les pièces justificatives nécessaires pour confirmer la validité de la réclamation) avant de revenir aux mains des commissaires-liquidateurs. Cet aller-retour contribue grandement à allonger la durée de traitement des réclamations. Les commissaires étrangers demandent à plusieurs reprises à ce que les commissaires français puissent se prononcer directement sur les réclamations. Cependant, le rôle de la Commission restera majoritairement un rôle d'intermédiaire et de centralisation, non de prise de décision.

En conséquence, mi-1817, une nouvelle organisation est donnée à la Commission, avec notamment la nomination d'un nouveau président, le baron Mounier.

Traité du 25 avril 1818

Le 25 avril 1818, une nouvelle convention est signée par la France, l'Autriche, la Prusse et la Russie, et une autre parallèlement avec la Grande-Bretagne (voir introduction de la partie sur la Grande-Bretagne) et redessine la gestion de la question des liquidations des réclamations particulières. Une convention secrète est également conclue le 28 mars 1818 avec l'Espagne afin que cette dernière ne fasse pas échouer les négociations et lui garantissant une rente de 1 850 000 francs.

Selon la convention signée avec les puissances continentales, une rente de 12 040 000 francs, représentant un capital de 240 800 000 francs, est inscrite au Grand livre de la dette publique de la France et est versée aux puissances continentales et les réclamations envers la France sont en contrepartie éteintes. C'est ensuite chaque puissance qui est chargée de liquider à partir de cette somme les créances de ses citoyens.
La rente est divisée et versée en douzième et chaque douzième et réparti entre les pays. Le premier douzième est remis le 1er août, le second le 1er septembre puis de mois en mois.

Création d'une nouvelle commission et reconfiguration des missions

Les commissions instituées par la convention de 1815 sont dissoutes. Une ordonnance du 3 juin 1818 met alors en place une nouvelle commission. Sa mission est de conserver les archives (et notamment les pièces justificatives des réclamations) des commissions précédentes et de transmettre aux commissaires étrangers les renseignements nécessaires pour la liquidation des créances de leur citoyens dont ils sont désormais en charge.
De nouveau, elle agit comme un intermédiaire entre les commissaires étrangers et les administrations et ministères français et un organe de centralisation des réclamations. Empêcher les communications directes entre administrations françaises et commissaires étrangers permet de s'assurer qu'aucune réclamation ne sera liquidée alors que ce n'est plus à la France d'effectuer cette tâche. Les membres de la commission demandent alors aux différents ministères et administrations de leur transférer l'ensemble des documents, pièces justificatives et états liées aux créances afin de pouvoir par la suite les transmettre aux puissances étrangères qui pourraient en avoir besoin.

L'ordonnance du 3 juin nomme Mounier comme président de la nouvelle commission et comme membres Ramond, Hely-Doissel et Malartic, maîtres de requête et Bessières, membre de l'ancienne commission des créances espagnoles.

Lors du congrès d'Aix-la-Chapelle, les créances des sujets français sur les puissances étrangères, qui n'avaient jusque-là pas été reconnues, sont reconnues par un protocole signé le 16 novembre 1818. L'exécution de ce protocole est confiée à la commission de liquidation des créances étrangères. Pour que les puissances étrangères exécutent la liquidation des créances françaises, le ministère des Affaires étrangères a donné l'autorisation de retenir sur le dernier douzième à payer par la France une somme égale au montant présumé des créances françaises. Cette mesure a eu les effets désirés et la plupart des créances françaises ont été liquidées (malgré quelques difficultés avec la Prusse).

Les activités de la commission se réduisent au fil de son existence mais elle existe juste dans les années 1830. Comme le résume une note sur le fonctionnement de la Commission, cette dernière ne peut être supprimée tant que les liquidations par les puissances étrangères ne sont pas totalement finies et certaines affaires plus litigieuses s'étendent sur des années. Ainsi, « dans le but d'économie et aussi pour profiter de l'expérience des commissaires occupés depuis plus de 10 ans des affaires de ce genre, le gouvernement a chargé la commission sans augmentation dans son personnel et dans ses dépenses de plusieurs travaux d'une nature analogue. » C'est par exemple les cas de Tripoli[2] ou de la Pologne[3], mais surtout de l'Espagne après la convention du 30 avril 1822 et du Portugal (voir introductions correspondantes). La commission sert de base à la création du comité consultatif du contentieux, créé le 22 avril 1835, et présidé par le baron Mounier. Elle disparaît finalement lorsque, le 3 avril 1837, démissionne de l'ensemble de ses fonctions, arguant, au sujet de la commission de liquidation des créances, que « l'objet de son institution primitive est enfin rempli »[4].

Typologies des créances traitées par la Commission

La classification des créances par catégories ci-dessous est celle mise en place par la Commission. Les catégories surlignées en gras sont les plus courantes.

1. Réclamations des communes pour les fonds de la vente de leurs biens.
2. Réclamations pour créances antérieures au 1er vendémiaire en IX (23 septembre 1793).
3. Travaux d'utilité publique.
4. **Entretien des militaires français dans les hospices.**

[2] 544QO/169-171.
[3] Voir fonds 546QO.
[4] Voir 551QO/2 ; Membres du comité consultatif du contentieux.

5. Fonds confiés aux Postes aux lettres.
6. **Pensions** (civiles, militaires, ecclésiastiques).
7. **Traitements.**
8. Dépenses d'administration intérieure.
9. **Cautionnements** (des receveurs communaux par exemple).
10. Arrérages de rentes.
11. **Sommes dues à des militaires.**
12. Indemnités pour non-jouissance de biens domaniaux.
13. Indemnités à des particuliers pour prise de terrain et démolition.
14. **Fournitures ou prestations en tout genre faites par des individus.** Il s'agit surtout de fournitures faites à l'armée.
15. **Fournitures ou prestations en tout genre faites par des établissements publics.**
16. **Fournitures ou prestations en tout genre faites par des communes.**
17. Avances faites par les caisses communales et dépôt de fonds de communes.
18. Réclamations contre l'ordre de Nossen[5] et autres affaires relatives aux douanes.
19. Emprunts faits par les autorités françaises.
20. Dépôts et consignations.
21. Mandats, bons et ordonnances.
22. Réclamations contre les actes du gouvernement.

Historique du versement et de la conservation :

Le fonds fait l'objet d'un dépôt aux Archives nationales (AN) le 21 février 1930, avec le fonds de la Commission des réquisitions de 1815. Les deux ensembles reçoivent la cote R1 dans le cadre de classement établi par les AN pour les archives déposées par les Affaires étrangères. Le fonds est transféré au Centre des archives diplomatiques de Nantes en 1977. Les deux fonds restent ensemble et les cartons reçoivent une numérotation en continu qui brouille la spécificité de chacun (1 à 62 pour la Commission des réquisitions de 1815, à partir de 63 pour les autres commissions alors qu'elles étaient numérotées en commençant à 1 dans l'inventaire de 1930).

Doté d'un inventaire ancien partiel et imprécis, le fonds des commissions de liquidation comporte alors 347 liasses conditionnées en cartons anciens, suivies de 259 liasses parfois très volumineuses, non numérotées ni décrites, généralement emballées dans du papier kraft ficelé. Le tout présente un empoussièrement impressionnant qui en empêche toute manipulation.

Le dépoussiérage du fonds en vue de son classement a été commencé en 2011 (cartons anciennement numérotés 74-177) et achevé en 2016-2017 (tout le reste du fonds). Cette opération d'envergure a permis de conditionner le fonds entièrement à neuf et de tout renuméroter. En 2020, le fonds est transféré au centre de La Courneuve. En 2026, le reclassement du fonds a été effectué et il a entièrement renuméroté.

Présentation du contenu :

Le fonds a été divisé en trois parties principales.

Généralités et dossiers par types de créances (art. 1-171)

Cette première partie comprend plusieurs ensembles :

[5] Décret du 8 mai 1813 qui ordonne la confiscation des denrées coloniales (sucre, café, indigo, bois de teinture…) se trouvant dans le Grand-Duché de Berg, à Hambourg, Lubeck, Cuxhaven et leur transfert à Cologne.

- Archives relatives au fonctionnement de la commission. Si les cas de l'Espagne et de l'Angleterre font l'objet de fonds spécifiques, on pourra retrouver dans les dossiers de principe et la correspondance de ce fonds des documents concernant parfois également ces deux pays.
- Archives de la Commission d'arbitrage.
- Correspondance de la commission.
- Créances étrangères contre la France. Cette partie comprend d'abord des états récapitulatifs sur les créances puis est classée par typologies (cautionnements, hôpitaux…) et par pays.
- Créances françaises contre les puissances étrangères.
- Créances hors conventions de 1815 et 1818.

Bordereaux de liquidation (art. 172-245) et pièces justificatives (art. 245-366)

Les bordereaux sont les procès-verbaux des séances réunissant les commissaires liquidateurs de la France et de la puissance concernée et pendant lesquelles la décision de liquidation d'une créance est actée. Chaque bordereau est composé de plusieurs articles (correspondant chacun à une décision de liquidation). Dans l'énorme majorité, un bordereau ne concerne qu'une seule puissance. Les registres[6] réunissent l'ensemble des bordereaux, dans l'ordre chronologique et numérique des bordereaux, toutes puissances confondues. Il convient de les consulter en premier lieu afin de repérer le pays et le type de créances abordés.
On peut par la suite se référer aux bordereaux de liquidation qui sont triés par pays. Chaque article peut s'accompagner de pièces justificatives, ayant permis de valider la créance. Par exemple, il peut s'agir d'états de cautionnement ainsi que de certificats d'inscription aux caisses d'amortissement pour le remboursement des cautionnements ; des pièces issues du ministère de la Guerre attestant de ses dépenses dans le cas de créances militaires ; d'états de journées passées par des militaires français dans un hôpital ; de certificats de vie et d'inscription à une pension pour le remboursement des pensions. Pour des raisons de taille, certaines pièces à l'appui ont été séparées des bordereaux de liquidation. On les retrouvera donc à la suite des bordereaux (art. 245-366) et il faut donc pour la consultation de tout bordereau vérifier si les pièces justificatives ne se trouvent pas dans cette partie supplémentaire.

Les bordereaux de liquidation, et les pièces justificatives, constituent les pièces majeures de ce fonds : ils sont l'aboutissement du processus de liquidation qui est la mission principale de la commission. De plus, les pièces justificatives présentent également un intérêt historique certain, allant au-delà de la question de la liquidation des créances.

Dossiers individuels de réclamations (art. 367-551).

On trouve dans cette partie les dossiers de réclamation classés dans un ordre numérique par pays. La plupart des dossiers sont de très petite taille, voire des pochettes vides. Ceci s'explique très certainement par le fait que les dossiers ont été transmis après la convention de 1818 aux pays concernés sur demande des commissaires.
On trouve également un ensemble de dossiers de réclamations classé alphabétiquement.

Mode de classement :
Pour les séries de dossiers individuels, il a été fait le choix d'indiquer les dates d'ouverture des dossiers et de ne pas prendre en compte les dates des pièces justificatives. Se trouvent donc dans les dossiers des pièces justificatives plus anciennes (se situant entre 1800 et 1815 majoritairement, mais aussi avant). De plus, le traitement des dossiers peut durer plusieurs années après la date d'ouverture indiquée.

[6] 544QO/172-173.

Sources complémentaires :
Voir sur la base Traités et Accord du ministère des Affaires étrangères (https://basedoc.diplomatie.gouv.fr/pages/traites/) les traités suivants :

- TRA18140003, Traité de paix, 30 mai 1814 (notamment articles 19 à 30).
- TRA18150005, Traité de paix du 20 novembre 1815[7] et convention additionnelle « conclue en conformité de l'article 9 du traité principal relative à l'examen et à la liquidation des réclamations à la charge du gouvernement français ».
- TRA18180003, Convention relative à l'acquittement des créances particulières mises à la charge de la France par les traités du 30 mai 1814 et 20 novembre 1815, 25 avril 1818.

Aux Archives diplomatiques, voir les fonds suivants :

- 545QO, Commission de liquidation des créances anglaises, 1771-1835.
- 546QO, Liquidation des créances réciproques entre la France et le duché de Varsovie, 1810-1852.
- 547QO, Commission chargée de l'exécution de la convention du 7 décembre 1839 entre la France et le Portugal, 1791-1849.
- Commission de liquidation des créances espagnoles [en cours de classement].

L'ensemble des fonds ci-dessus avaient été rassemblés dans un même ensemble sous la cote 16ACN. Ils ont été séparés lors du reclassement en août 2026.

- Fonds 8ACN, Commission des réquisitions de 1816, 1815-1816.
- 53MD/694 : (FRANCE ET DIVERS ÉTATS, 320.) — 1815-1821. — Notes, conventions et documents divers sur l'exécution des traités de 1815 et 1818, relativement à l'armée d'occupation et au payement des indemnités : 1 volume in-fol., minutes, originaux et copies du XIXe siècle ; 267 folios.

Aux Archives nationales : fonds AJ/14, Direction générale de la liquidation, 1758-1803.

Conditions d'accès : Libres.

Conditions de reproduction : Libres.

Langue des documents : français, quelques documents en allemand et en italien.

Contrôle de la description : Sarah Clinet, conservateur en chef du patrimoine.

Date de la description : juillet 2026.

[7] À consulter dans : Basdevant, *Traités et conventions*..., t. III, p. 671-675.

Description du contenu

Généralités et dossiers par types de créances (1795-1853)

1-7 **Fonctionnement de la commission de liquidation.**

1795-1838

1 Copies de traités et de conventions, notes sur leur application.

1795-1818

2-4 **Correspondance sur le fonctionnement de la commission.**

1815-1834

2 novembre 1815-décembre 1816.

3 janvier-août 1817.

4 janvier 1818-novembre 1834.

5 **Dossiers de principe. –** Dossier général : rapports, notes diverses (1816-1838 ; s.d.). Note sur le paiement des mandats (s.d.). Délai pour la présentation de réclamations (1816-1818). Discussions sur l'application des actes de déchéances (1816-1820). Matériaux pour arriver à la connaissance du montant des réclamations et de leur classification par puissances et par catégories (1817-1824). Indemnité pécuniaire de 700 millions à la charge de la France (1818-1821). Libération de la France, solde de contribution de guerre (1816-1819).

1816-1838

6-7 **Personnel.**

1818-1831

6 Dossier général (1818-1829). États des dépenses et d'appointements du personnel (1818-1822).

1818-1829

7 États des dépenses et d'appointements du personnel (1823-1831).

1823-1831

8-12 **Commission d'arbitrage.**

1816-1818

8 **Fonctionnement. –** Composition de la commission d'arbitrage (1816). Pouvoirs des commissaires-liquidateurs pour désigner des commissaires-juges : correspondance (1816-1817). Prestations de serment des commissaires-juges : procès-verbaux (1816-1817). Règlement de la commission d'arbitrage et additions (1816-1817). Séances des assemblées générales : procès-verbaux (1816-1817). Lettres envoyées aux commissaires-juges (1816-1818). Budget (1816). États des affaires soumises à la commission d'arbitrage (juillet 1816-février 1818). Lettres de renvoi à la commission d'arbitrage par les commissaires-liquidateurs des Pays-Bas (1817). Minutes des lettres envoyées par la commission de liquidation à la commission d'arbitrage (1816-1817). Suppression de la commission, devenir des archives : inventaires des archives du greffe

de la commission d'arbitrage, correspondance (1818). Pièces communes d'affaires prussiennes et hollandaises (1816-1817). Affaire des intérêts arriérés de la dette de Hollande : décision de la commission d'arbitrage (1816).

1816-1818

9-12 **Procès-verbaux des décisions définitives.**

1816-1818

9 Dossiers n° 1 à 25.

août-décembre 1816

10 Dossiers n° 26 à 64.

décembre 1816-mars 1817

11 Dossiers n° 65 à 120.

mars-avril 1817

12 Dossiers n° 121 à 166.

avril 1817-février 1818

13-36 **Correspondance.**

1808-1853

13-15 **Enregistrement de la correspondance et des notes.**

1817-1841

13 **Généralités.** – Cahiers d'enregistrements des lettres envoyées à la commission (1818-1841 ; s.d.). « Affaires générales » : enregistrement des lettres d'intérêt général adressées à la commission (7 mai 1822-14 octobre 1835). Ministère de la Guerre : répertoire de la correspondance[8] (s.d.). Enregistrement des notes des commissaires étrangers : 2 cahiers (5 janvier 1822-28 janvier 1840). Enregistrement des notes et lettres écrites par la commission : 7 cahiers (15 décembre 1817-19 décembre 1840).

1817-1841

14-15 **Enregistrement de la correspondance arrivée par pays.**

1818-1840

14 Pays-Bas : correspondance générale (8 juillet 1818-avril 1830) ; correspondance en provenance du ministère de la Guerre (8 juillet 1818-1824). « Diverses puissances » (Bavière, Danemark, Hanovre, Grand-Duché de Hesse, Hesse électorale, Mecklembourg-Schwerin, Mecklembourg-Strelitz, Oldenburg, Saxe) (juillet 1818-juin 1834). Prusse (juillet 1818-1836). « État des dossiers auxquels il manque des pièces à rechercher » (s.d.).

1818-1836

[8] Table de concordance entre le numéro (de dossier ou de lettre ?) attribué par le ministère de la Guerre et le folio d'un registre où ce document apparaît (n° 281 à 29641).

15 Suisse (10 novembre 1818-29 septembre 1821). Toscane (juin 1818-27 avril 1821). États romains (22 juillet 1818-29 juin 1824). Parme (30 juillet 1818-13 juillet 1822). Autriche (14 mai 1818-juin 1836). Sardaigne (16 juillet 1818-26 septembre 1840).

1818-1840

16-20 **Lettres collectives de la commission[9] à différents destinataires.**

1816-1825

16 Lettres collectives aux ministres.

1816-1818

17 Minutes des lettres adressées aux commissaires étrangers (janvier-juin 1818). Notes aux commissaires étrangers (1816-1818).

1816-1818

18-20 Autres destinataires.

1816-1825

18 janvier 1816-décembre 1816.

19 janvier 1817-juillet 1817.

20 août 1817-août 1818 ; 1819-1825.

21-27 **Correspondance arrivée de la commission.**

1815-1819

21 Commission d'arbitrage.

1816-1818

22 Ministère de la Marine.

1815-1818

Ministère des Finances.

1815-1818

23 1815-1816.

24 1817-1818.

25 Ministère de la Guerre.

1816-1819

26 Préfecture de la Seine (1817). Cour des comptes (1816). Administration du cautionnement (1816-1818). Douanes (dont correspondance relative à des réclamations contre des comptables étrangers) (1816-1818). Ponts et chaussées (1816-1818). Loterie (1816-1818). Postes (1816-1818). Administration de l'Enregistrement et des Domaines (1816-1818). Ministères de la Justice et de la Police (1816-1818).

1816-1818

[9] L'expression « lettres collectives » désigne les courriers expédiés au nom de tous les membres de la commission et non par tel ou tel membre.

27 Caisse d'amortissement (1814-1817). Administration des Contributions indirectes (1816-1818). Ministère de la Maison du roi (1816-1818). Ministère de l'Intérieur (1814-1818).

1814-1818

28-30 **Notes collectives des commissaires-liquidateurs par pays.**

1816-1818

28 Autriche (1816-1817). Bavière (1816-1817). Danemark (1816-1817). États romains (1816-1818). Hesse électorale (1816). Hanovre (1816-1818). Monaco (1816). Mecklembourg-Schwerin (1818). Oldenbourg (1816-1817). Parme (1816-1817).

1816-1818

29 Pays-Bas (1816-1817). Prusse (1816-1817).

1816-1817

30 Saxe (1816-1818). Sardaigne (1816-1817). Suisse (1816-1817). Toscane (1816-1818). Wurtemberg (1817). Villes hanséatiques (1816-1818).

1816-1818

31-36 **Correspondance classée par pays.**

1808-1853

31 **Danemark.**

1808-1853

32 **États romains :** correspondance relative à des dossiers particuliers.

1817-1830

33-34 **Pays-Bas.**

33 Transmission aux administrations et ministères concernés des dossiers de réclamations envoyés par la commission des Pays-Bas : correspondance, états de réclamations (1821-1824). Correspondance relative aux réclamations communiquées aux diverses administrations et dont les renseignements n'ont pas encore été renvoyés aux commissaires des Pays-Bas (1821-1827). Autres pièces de renseignements (s.d.)

1821-1827

34 **Belgique,** demandes de transmission de documents concernant la liquidation des créances des Pays-Bas en 1815 : correspondance.

1838-1849

35 **Sardaigne :** minutes des notes et lettres collectives envoyées par les commissaires-liquidateurs français et notes et lettres collectives reçues des commissaires sardes et des diverses administrations (1815-1834), dossier concernant les pièces dont la remise est demandée par le commissaire de Sardaigne (1818-1821).

1815-1834

36 **Autres pays. –** Autriche : minutes des lettres collectives, correspondance relative à des réclamations dont les renseignements ne sont pas encore donnés par divers ministères (1818-1823). Autriche et Prusse : correspondance relative

à une réclamation particulière (1816-1829). Bavière : correspondance relative à une réclamation particulière (1823-1828). Parme : minutes des lettres collectives, correspondance au sujet des pièces dont M. de Poggi, commissaire-liquidateur parme demande la remise (1817-1819). Prusse : correspondance relative à des réclamations dont les renseignements ne sont pas encore donnés par le ministère de la Guerre et à des demandes individuelles (1819-1824). Suisse : correspondance avec le commissaire-liquidateur (août 1818). Toscane : minutes des lettres collectives, correspondance au sujet des pièces dont M. de Karcher, commissaire-liquidateur toscan demande la remise (1817-1821).

1816-1829

37-40 **Réclamations datant du traité du 30 mai 1814.**

1814-1815

37 **Dossier général :** correspondance avec les réclamants et divers ministères, demandes de renseignements, dossiers de réclamations diverses, états des cautionnements et des receveurs de la Loterie.

Réclamations françaises envers des puissances étrangères. – Correspondance. Réclamations au sujet de la Loterie de France et les cautionnements des receveurs de la Loterie. Dossiers géographiques : Autriche ; Belgique ; Genève ; Pays-Bas ; Sardaigne ; villes hanséatiques.

1814-1815

38-39 **Réclamations françaises envers la Prusse et prussiennes envers la France.**

1814-1815

38 Dossiers de réclamations particulières et demandes de renseignement ; lettres du baron d'Oelfsen.

39 Correspondance (notamment avec le baron d'Oelfsen), tableau des biens des communes par l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines.

40 **Réclamations étrangères contre la France. –** Adjudications de coupes de bois. Dette des quatre départements de la rive gauche du Rhin. Créances du Domaine extraordinaire. Créances des Contributions indirectes. Dossiers géographiques : Autriche ; Bade ; Berg ; Danemark ; Hanovre ; Gênes ; Parme et Plaisance ; Pays-Bas ; Prusse ; Saxe et Weimar ; Suède ; Villes hanséatiques.

1814-1815

41-112 **Créances étrangères contre la France.**

1801-1837

41-69 **Bordereaux et états récapitulatifs de réclamations.**

1813-1830

41 Bordereaux bimensuels des liquidations définitivement arrêtées[10].

1816-1822

42 Tableaux des réclamations par pays et par catégorie, états des sommes portées en numéraire dans les bordereaux de liquidation. États des dettes de Bentheim.

[10] D'après l'article 17 de la convention additionnelle du traité du 15 novembre 1815 relative à l'examen et à la liquidation des réclamations à la charge du gouvernement français, « tous les deux mois, il sera dressé un bordereau des liquidations définitivement arrêtées, agréées ou jugées, indiquant le nom de chaque créancier, et la somme pour laquelle sa créance doit être acquittée, soit en principal, soit en intérêts arréragées ».

Projets de répartition des sommes dues par la France à chaque pays. Bordereaux de réclamations contre les ministères des Finances (après l'ordre de Nossen) et de la Marine et les administrations des Postes et des contributions indirectes (1816-1819).

1816-1819

43 Récapitulations générales des sommes liquidées (par puissances et par catégories). Situations de la liquidation des créances par puissance en novembre 1817. Tableaux de liquidation par pays, réclamations à liquider et réclamations à rejeter.

1817

44 États des réclamations présentées directement dans les ministères et refusées par les commissaires (classées par pays). États des réclamations pour soldes arriérés de militaires présentées directement dans les ministères.

1819-1830

45-46 **Bordereaux du ministère de la Marine.**

1813-1818

45 Créances inadmissibles. Créances de matériel payables à Paris. Créances à la charge de gouvernements étrangers. Créances du matériel admissibles contre la France. Créances dues à l'hôpital de Gênes. Créances du personnel payables à des sujets étrangers, bordereaux 1 à 7.

1813-1817

46 Créances étrangères du personnel, bordereaux 8 à 23.

1817-1818

47-49 **Bordereaux d'envoi des créances étrangères pour soldes et indemnités arriérés du ministère de la Guerre.**

1816-1830

47 1816-1818.

48 1819-1821.

49 1822-1830.

50-51 **Liquidation provisoire :** bordereaux des liquidations provisoirement arrêtées, tableaux de liquidation par catégories, dossiers particuliers de réclamations, bulletins de liquidation provisoire.

1816-1818

50 Autriche. Bade. Bavière. Danemark. États romains. Hambourg. Hanovre. Grand-Duché de Hesse. Hesse électorale. Oldenbourg. Autres États (Anhalt-Dessau, Monaco…).

1816-1818

51 Parme et Plaisance. Pays-Bas. Prusse. Suisse. Toscane. Villes hanséatiques.

1816-1818

52-60 **Bordereaux par pays.**

1816-1818

52-53 **Sardaigne.**

1816-1818

52 Bordereau des liquidations provisoirement arrêtées, bulletins de liquidation provisoire, tableaux des réclamations à liquider et à rejeter.

53 Tableaux des réclamations par catégories, dossiers de réclamations associées à chaque catégorie.

54 **Hanovre. –** États des réclamations présentées par le commissaire de Hanovre aux ministères de la Guerre (soldes arriérés, fournitures et prestations militaires, fournitures de chevaux), des Finances (cautionnements, mandats sur le Trésor, réclamations des actionnaires de la saline de Lunebourg), de la Marine (soldes arriérés) et de l'Intérieur (travaux d'utilité publique, frais d'entretien de prisonniers).

1816-1817

55-58 **Pays-Bas, tableaux des réclamations présentées pour liquidation par catégorie.**

1816-1817

55-56 **Catégorie 1 :** fournitures et prestations de tout genre.

mars 1816-février 1817

55 Provinces septentrionales.

mars 1816-février 1817

56 Provinces méridionales.

mars 1816-février 1817

57 **Catégories 2 à 5. –** Catégorie 2 : solde arriéré et réclamations domaniales. Catégorie 3 : frais de journées de militaires malades traités dans les hospices civils. Catégorie 5 : mandats, bons et ordonnances de paiement non acquittés.

mars 1816-février 1817

58 **Catégories 6 à 20. –** Catégorie 6 et 8 : emprunts faits avec promesse de restitution et avances faites par les caisses communales par ordre des autorités françaises. Catégorie 7 : indemnités pour non-jouissance de biens domaniaux. Catégorie 8 : sommes déposées à la Caisse d'amortissement. Catégorie 9 : indemnités pour prise de terrain et démolition de bâtiments pour la sureté de places fortes. Catégorie 10 : travaux d'utilité publique. Catégorie 12 : dépôts judiciaires et consignations. Catégorie 15 : sommes indûment perçues par le gouvernement. Catégorie 17 : réclamations mixtes. Catégorie 20 : arriéré antérieur à l'an VIII. États des sommes restantes à payer à des employés administratifs. État des fonds

communaux en dépôt dans les caisses d'anciens receveurs généraux.

avril 1816-février 1817

59 **Prusse. –** États généraux des réclamations présentées aux Commissaires français provenant des ministères de la Guerre et des Finances (1816-1817). États des réclamations payées classées par catégories (s.d.).

1816-1817

60 **Autres pays, bordereaux de présentation des réclamations. –** Bavière. Sardaigne. Canton de Berne. Grand-Duché de Hesse. Toscane. Oldenbourg. Saxe. États romains. Wurtemberg.

1816-1817

61-63 **Bordereaux des dossiers remis aux commissaires liquidateurs étrangers à partir de la convention du 25 avril 1818.**

1818-1829

61 Anhalt-Bernbourg : un bordereau (octobre 1818). Autriche : bordereaux 1 à 23 (juin 1818-juillet 1822)**.** Bade : bordereaux 1 à 7 (juin 1818-juin 1821). Royaume de Bavière : bordereaux 1 à 52 (juin 1818-avril 1823). Danemark : un bordereau (juin 1818). États romains : bordereaux 1 à 14 (juin 1818-novembre 1823). Hanovre : bordereaux 1 à 25 (juin 1818-juin 1825). Grand-Duché de Hesse : bordereaux 1 à 23 (juin 1818-avril 1823). Hesse électorale : bordereaux 1 à 5 (juin 1818-août 1819). Grand-Duché de Mecklembourg-Schwerin : bordereaux 1 à 3 (juin 1818-juillet 1820). Duché de Nassau : un bordereau (juillet 1818). Duché d'Oldenbourg : bordereaux 1 à 9 (juillet 1818-août 1821). Parme et Plaisance : bordereaux 1 à 12 (juin 1818-août 1822).

1818-1823

62 Pays-Bas : bordereaux 1 à 209.

1818-1829

63 Prusse : bordereaux 1 à 78 (mai 1818-juillet 1826). Prusse et Saxe : bordereaux 1 à 2 (juillet-août 1818). Principautés de Reuss et de Schwarzbourg : un bordereau (juin 1818). Sardaigne : bordereaux 1 à 70 (juin 1818-mai 1829). Royaume de Saxe : dix bordereaux (juillet 1818-octobre 1819). Duché de Saxe-Gotha : un bordereau (juin 1818). Duché de Saxe-Meiningen : un bordereau (septembre 1819). Grand-Duché de Saxe-Weimar : bordereaux 1 à 3 (juin 1818-juillet 1822). Suisse : bordereaux 1 à 12 (juin 1818-juin 1821). Toscane : bordereaux 1 à 15 (juin 1818-octobre 1821). Villes hanséatiques (Hambourg, Brême, Francfort, Lübeck) : seize bordereaux (juin 1818-juillet 1822). Duché de Wurtemberg : bordereaux 1 à 8 (juin 1818-août 1822). Grand-Duché de Wurtzbourg : un bordereau (septembre 1819).

1818-1829

64-69 **Registres de sortie :** enregistrement des dossiers transmis aux ministères par la Commission française.

1818-1829

64 Anhalt-Bernbourg : un cahier (octobre 1818). Grand-Duché de Bade : un cahier (juin 1818-juillet 1822). Hanovre : cahiers 1 à 22 (juin 1818-juin 1822). Grand-Duché de Hesse : cahiers 1 à 9 (juin 1818-juin 1822). Hesse électorale : un cahier (juin 1818-juin 1822). Grand-Duché de Mecklembourg-Schwerin : un cahier (juin 1818-juillet 1820). Duché de Nassau (juillet 1818). Grand-Duché d'Oldenbourg : cahiers 1 à 8 (juillet 1818-août 1821). Principautés de Reuss, Schwarzbourg-Rudolstadt et Schwarzbourg-Sonderhausen : un cahier (juin 1818). Royaume de Saxe : cinq cahiers (juin 1819-juillet 1822). Royaumes de Prusse et Saxe : un cahier (juillet 1818-août 1819). Duché de Saxe-Gotha : un cahier (juin 1818). Saxe-Weimar : un cahier (juin 1818-juin 1822). Saxe-Meinungen : un cahier (septembre 1819). Villes hanséatiques : onze cahiers (juin 1818-juin 1822). Duché de Wurtemberg : deux cahiers (juin 1818-juillet 1822). Grand-Duché de Wurtzbourg (septembre 1819).

juin 1818-juillet 1822

65 Autriche : cahiers 1 à 40 (minute et expédition) (novembre 1817-juin 1822). Danemark : cahiers 1 à 6 (juin 1818-juillet 1822).

novembre 1817-juillet 1822

66 Bavière : cahiers 1 à 36 (juin 1818-juillet 1822). États romains : cahiers 1 à 18 (juin 1818-juillet 1822). Parme : cahiers 1 à 5 (juin 1818-juillet 1822). Suisse : cahiers 1 à 7 (juin 1818-mars 1823). Toscane : cahiers 1 à 13 (juin 1818-août 1820).

juin 1818-mars 1823

67 **Pays-Bas :** cahiers 268 à 336.

octobre 1818-décembre 1824

68 **Prusse :** cahiers 1 à 70.

mai 1818-avril 1825

69 **Sardaigne :** cahiers 1 à 81.

juin 1818-mai 1829

70-74 **Cautionnements.**

1816-1829

70 **Dossier général. –** Répertoires de correspondance et renseignements concernant les cautionnements et pensions (1817-1819). Correspondance et notes générales. États de la caisse d'amortissement (1816). Pièces venant de M. Girette (1816-1819).

1816-1819

71 **Correspondance, minutes et notes** relatives à des reprises de cautionnements.

1817-1819

72-73 **Restitutions de cautionnements au Trésor de France[11].**

1817-1829

[11] Les montants de certains cautionnements avaient été versé à des Commissaires étrangers alors que les créanciers étaient français. Leur montant est donc restitué au Trésor de France afin que le la France remboursent les sujets français.

72 Procès-verbaux de restitution. Dossiers par pays (cas particuliers, états de restitution) : Autriche, Bavière, Sardaigne, Prusse, Suisse.

1817-1829

73 Dossiers par pays : Hanovre, Grand-Duché de Hesse, Toscane, États romains, Pays-Bas. Prusse et Pays-Bas, cautionnements de débiteurs de tabac.

1817-1827

74 **États des cautionnements** des arrondissements des Deux-Ponts et de Kaiserslautern du département de Mont-Tonnerre, des cautionnements hors la France, des cautionnements des droits réunis à 3% (s.d.).

Pays-Bas : états de cautionnement des agents de l'administration des droits réunis, de l'administration des contributions directes, des receveurs communaux (1816-1817)[12].

Prusse : états récapitulatifs de cautionnements, correspondance relative à des réclamations particulières, procès-verbaux de rappels d'intérêts (1816-1818).

1816-1818

75-88 **Hospices, liquidation des créances pour traitements de militaires entre 1811 et 1813 :** rapports de liquidation, états des journées de traitement de militaires dans les hospices.

1811-1813

75-83 **Péninsule italienne[13].**

75-79 **Italie.**

75 Hospice d'Ala. Hospice d'Aquapendente. Hospice d'Arona. Hospice de Bologne. Hospice de Borgo Val Sugano. Hôpital civil de Botzen.

76 Hospice de Cagli. Hospice de Carpi. Hospice de Castelfranco. Hospice de Casalmaggiore. Hospice de Cento. Hospice de Cesene. Hospice de Citadella. Hospice de Citta di Castello. Hospice de Civita Castellana. Hospice de Codogne. Hospice de Conegliano. Hospice de Corrégio. Hospice de Crémona. Hospice de Domo Dopolo.

77 Hospice de Ferrare. Hospice de Fettre. Hospice de Faenza. Hospice de Foligno. Hospice de Forti. Hospice de Fossombrone. Hospice de Gabbio. Hospice de Gallarate. Hospice de Goito. Hospice de Guidozzolo. Hospice d'Imola.

78 Hospice de Legnago. Hospice de Loretto. Hospice de Lugano. Hospice de Marostica. Hospice de Macerata. Hospice de Montforte. Hospice de Mirandola. Hospice de Modène. Hospice de Manerbio. Hospice de Mantoue. Hospice de Novare. Hospice d'Orzinori. Hospice de Padoue.

79 Hospice de Pordenone. Hospice de Pesaro.Hospice de Ravenne. Hospice de Reccanati. Hospice de Reggio. Hospice de Rimini. Hospice de Riva. Hospice de Roveredo. Hospice de

[12] Ces états de cautionnement sont à rapprocher de l'article 13 du bordereau 78 (voir 544QO/212).
[13] Nous avons gardé la classification initiale d'où la présence d'une partie « Italie » qui concerne des hôpitaux se trouvant dans les États romains, en Modène, en Autriche.

Trente. Hospice de Tolentino. Hospice d'Urbino. Venise : Hospice des incurables ; Hospice de Saint-Servolo. Hospice de Vigevano.

80-81 **États romains (30e division de l'Armée).**

80 Hospice de Narni. Hospice de Nettuno. Hopspice de Norcia. Hospice d'Orvieto. Hospice de Peruggia. Hospice de Rieti. Hospice de Sezze. Hospice de Saint-Laurent. Hospice de Terni.

81 Hospice de Velletri. Hospice de Veroli. Hospice de Viterbe.

82 **Sardaigne, 27e division de l'Armée.** – Hospice d'Asti. Hospice de Bra. Hospice de Caluso. Hospice de Carignan. Hospice de Carmagnolli. Hospice de Casal. Hospice de Caselle. Hospice de Cavour. Hospice de Cavallimours. Hospice de Cherasco. Hospice de Chivas. Hospice de Cirié. Hospice de Crescentino. Hospice de Cuorgnè. Hospice de Fossano. Hospice de Gioveno. Hospice d'Ivrée. Hospice de La Venérie. Hospice de Poirino. Hospice de Pignerol. Hospice de Quiers. Hospice de Rivarol. Hospice de Rivoli. Hospice de Santo Benigno. Hospice de Suse. Hospice de Trino. Hospice de Saluces. Hospice de Turin. Hospice de Vigon. Créances de M. Merletti marchant droguiste pour fourniture à une ambulance de l'Armée d'Italie.

83 **Sardaigne, Parme et Plaisance et Toscane, 28e division de l'Armée. –** Hospice d'Alassio. Hopice d'Aqui. Hospice de Borgo Taro (Parme et Plaisance). Hospice de Chiavari. Hospice de Fiorenzola (Toscane). Hospice de Final. Hospice de Gavi. Hospice de Monticelli d'Ongina. Hospice de Port Maurice. Hospice de Pontremoli. Hospice de Rapallo. Hospice de Final (Ruffini). Hospice de Savonne. Hospice de Voghera.

Toscane, 29e division militaire. – Hôpital militaire de Piombino. Hospice de Cortone. Hospice de Grosseto.

Sardaigne, 7e division militaire. – Hospice d'Annecy. Hospice de Chambéry. Hospice de La Chapella.

84-85 **Hambourg, hôpital militaire** (rapport de liquidation en avril 1816).

84 avril-novembre 1811.

85 décembre 1811-juin 1812.

86-87 **Pays-Bas.**

86 Hospice de Bouillon. Hospice d'Archies. Hospice d'Ostende. Hospice de La Haye. Hospice de Malines. Hospice de Termonde. Hospice de Turnhout. Hospice de l'Écluse. Hospice de Lessines. Hospice de Braine-le Comte.

87 Hospice de Dinant. Hospice de Hasselt. Hospice de Maastricht.

88 **Autres pays. –** Bavière, hospice de Kaiserlautern (26e division de l'Armée). Prusse, hospice d'Erfurt ; hospice de Neuss. Hospice d'Oldenbourg. Hanovre, hospice de Lauenbourg. Hospice de Ratzebourg. Hospice civil de Hambourg.

89-90 **Oppositions, transferts et déclarations de privilèges.**

1816-1822

89 Dossier général : notes, correspondance, états sommaires des oppositions. Dossiers par pays (états nominatifs des oppositions, transferts, déclarations de privilèges, correspondance) : Anhalt-Dessau et Anhalt-Bernbourg, Bade, Bavière, Danemark, États romains, Grand-Duché de Hesse et Oldenbourg, Hambourg et villes hanséatiques, Hanovre, Suisse, Saxe-Weimar, Saxe-Meiningen, Saxe-Gotha. Pochette vide : Danemark.

1816-1822

90 Dossiers par pays : Pays-Bas, Autriche, Sardaigne, Hesse électorale, Mecklembourg-Schwerin, Parme et Plaisance, Prusse, Portugal, Saxe, Suède, Toscane, Wurtemberg. Pochettes vides : Nassau, Reuss, Schwarzbourg, Pologne.

1816-1818

91-95 **Réclamations refusées par les commissaires étrangers[14] :** correspondance, bordereaux d'envoi du ministère de la Guerre, pièces justificatives des réclamations.

1819-1829

91 **Bade. Bavière. États romains. Hanovre.**

1820-1829

92 **Grand-Duché de Hesse. Hesse électorale. Nassau. Prusse. Saxe.**

1819-1828

93-95 **Toscane.**

1819-1826

93 Réclamations relatives à la fourniture d'habillement, de fourrages et de vivres à l'armée.

1819

94 Réclamations relatives aux traitements de soldats.

1821-1826

95 Réclamation du Sieur Cecchi, ex-économe de l'hôpital de Mayence.

1823

96-108 **Autres créances particulières (par pays).**

1805-1837

96-99 **Autriche.**

1809-1818

96 Provinces illyriennes, Dalmatie, Albanie, Raguse : bordereaux de réclamations présentées à la Commission (dont bordereaux des ministères de la Guerre, de l'Intérieur, de la Justice) (1816-1817). Liquidations provisoires : dossiers de réclamations (dont dossier sur l'emprunt d'Illyrie[15]) (1817-1818). Affaires présentées devant la

[14] Réclamations non transmises à temps aux Commissaires étrangers et donc non comprises dans la convention du 25 avril 1818.
[15] Emprunt de 1 200 000 francs ouvert en Illyrie par un arrêté du 17 octobre 1810 par le maréchal duc de Raguse.

Commission d'arbitrage : correspondance, décision définitive de la commission (1817).

1816-1818

97-98 **Pièces justificatives à l'appui de la réclamation 26 164 concernant les fournitures de fourrages par le Sieur Straulino à l'armée d'Italie en 1806 en Dalmatie[16] :** rapports de liquidation du Bureau des fourrages, relevé des fournitures**.**

1806

97 1e dossier.

98 2e dossier.

99 **Emprunts dans les provinces illyriennes :** état de rejet des réclamations pour contribution de guerre, emprunts et contributions faites dans les provinces cédées antérieurement au 1er novembre, états de remboursement pour des avances faites par la régence de Carniole.

1809-1812

100 **Bade. –** Fournitures faites aux prisonniers français (d'après la convention du 12 juin 1816) : états et pièces justificatives (1816). Pensions sur la liste civile : correspondance avec le ministère de la Maison du Roi (1828-1830). Dossiers de réclamations individuelles (1815-1825).

1816-1830

101 **Grand-duché de Hesse. –** Réclamations de bateliers de Mayence pour transports sur le Rhin : décomptes des sommes dues, marchés, revues de débarquement, certificats de bonne exécution. Réclamations pour non-jouissance de propriétés à Mayence : pièces justificatives.

1812-1813

Monaco : projets de liquidation des créances de Monaco, bulletins de réclamation, bons de réquisition, bordereau de liquidation du ministère de la Guerre, dossier de liquidation de l'hospice de Monaco (rapports de liquidation, états des journées de traitement de militaires) (1816-1818 ; 1837).

1816-1818 ; 1837

102 **Pays-Bas, liquidation des fournitures de fourrage dans les anciens départements français :** rapports de liquidation de 1808 à 1810 transmis par le ministère de la Guerre le 10 juillet 1818.

juillet 1818

103 **Portugal. –** Dossier de principe (1814-1825). Examen des réclamations portugaises appréciées conformément aux dispositions de la convention du 20 novembre 1815 (17 réclamations, 9 juin 1819) (1819-1820). Négociations, retenue sur le dernier douzième : pièces générales dans lesquelles il est question du Portugal (1819-1820). Contribution de guerre imposée par le général Junot en 1807 et 1808 : pièces générales (1823-1824). Officiers portugais au service de la France : registre de sortie « 1e cahier (2e série) », récapitulant les 56 réclamations d'officiers portugais servant dans la Légion portugaise de l'armée française pour arriérés de solde, pertes et gratifications d'entrée en campagne, 45e et 56e bordereaux (2e série) et pièces justificatives

[16] Voir la réclamation n° 26 164 parmi les dossiers de réclamations de l'Autriche.

(1822). Navires séquestrés dans les ports de France ou capturés en mer en vertu d'un décret d'octobre 1807 ou brûlés : pièces générales, réclamations particulières (1818-1824). Réclamations individuelles (1818-1826).

1819-1826

104-106 **Sardaigne.**

1805-1830

104 Dossiers individuels de réclamations numérotés avec procès-verbaux de liquidation, dont réclamations des universités de Turin et Gênes (1816-1819). Militaires français payés par la Sardaigne et dont le remboursement de leurs créances devait être fait par le Trésor de France (1828-1830).

1816-1819 ; 1828-1830

105-106 **Pensions liguriennes** (pour religieux, anciens employés des douanes, notaires de la Banque Saint-Georges à Gênes) : envoi de pièces justificatives par le ministère des Finances en 1823.

105 Dossiers 1 à 12 : lettres du Préfet du département de Gênes et du ministre de l'Intérieur et autres pour demandes ou obtention de pensions.

1806-1813

106 Dossiers 13 à 18 : états des anciens employés des Douanes, d'anciens militaires et marins pensionnaires, de religieux, des pères de 10 enfants.

1805-1808

107 **Toscane, liquidation des dettes des couvents supprimés** (dans les anciens départements de l'Ombrone et de l'Arno) : extraits des registres des Préfectures de l'Arno et de l'Ombrone, registre de comptes du couvent des Capucins de Florence.

1809-1813

108 **Autres pays, dossiers de réclamations individuelles. –** Anhalt-Bernbourg. Anhalt-Coethen. États romains, fourniture de pain dans le département du Trasimène en 1813 : pièces justificatives. Hesse électorale. Grand-Duché d'Holstein, Oldenbourg. Mecklembourg-Schwerin. Nassau. Prusse et Saxe. Reuss et Schwartzbourg. Saxe-Meiningen. Saxe-Gotha. Saxe-Weimar. Suisse. Russie. Wurtemberg. Wurtzbourg.

1815-1837

109-112 **Créances concernant plusieurs pays.**

1801-1820

109 **Indemnités pour navires coulés par la Marine françaises sur ordre du contre-amiral allemand :** états des valeurs perdues, comptes des réclamations (originaux en allemand et traductions). – Danemark. Hambourg. Lübeck. Portugal. Prusse. Suède.

1801-1806 ; 1816-1817

110 **Grand-Duché de Hesse, Hesse électorale. –** Pièces justificatives annexées à la réclamation de Aubri et Geisler : rapports de liquidation du ministère de la Guerre pour des travaux effectués à Mayence et Cassel.

1813-1819

111 **Créances sur l'ancienne liste civile[17]. –** Ministère de la Maison du roi : correspondance, état de proposition de l'Intendant de la Toscane (1814 ; 1818-1819). Rome : états de proposition de l'Intendant de la Couronne dans les départements de Rome et du Trasimène à l'Intendant général de la maison de l'Empereur, états des dépenses (1813-1814 ; 1817). Piémont : états de proposition à l'Intendant des biens de la Couronne dans les départements au-delà des Alpes à l'Intendant général de la maison de l'Empereur, états de paiement, états de remboursement des dépenses, mémoires des ouvrages et fournitures faits à la maison de l'Empereur (1813-1814 ; 1817).

1813-1814 ; 1817-1819

112 **Nassau, duché de Berg, créances pour frais d'extradition de déserteurs de l'armée française :** pièces justificatives (états nominatifs des déserteurs, procès-verbaux de désertion) (1809-1813).

Sardaigne et Parme, fournitures de fourrages à l'armée d'Italie : bordereaux généraux de fournitures (1808-1810).

Réclamations motivées sur l'exécution du décret de Nossen (8 mai 1813) : notes du commissaire prussien et de l'administration des Douanes (1816-1817).

Liquidation de pensions : correspondance, pièces provenance de M. Girette, agent de la commission (1816-1817).

Dossier de réclamations diverses (1814-1820).

1808-1820

113-150 **Créances françaises contre diverses puissances.**

1808-1852

113 **Dossier général :** correspondance, notes.

1816-1821

114 **Inventaires des réclamations françaises,** états analytiques des réclamations qui paraissent fondées et des réclamations inadmissibles.

s.d.

115 **Procès-verbaux de liquidation.**

1818-1824

116 **Bulletins des réclamations :** dossiers individuels de réclamations composés d'un bulletin de liquidation provisoire et occasionnellement de correspondance (classés selon les numéros d'enregistrement répertoriés dans les inventaires ci-dessus).

1815-1818

[17] Somme d'argent mise à la disposition personnelle du monarque.

117-124 **Dossiers géographiques :** généralités[18], dossiers particuliers de réclamations de sujets français contre des puissances étrangères.

1816-1833

117 **Autriche[19].**

1816-1823

118 **Bade. Bavière. Danemark.**

1816-1821

119 **États romains. Hanovre. Hambourg. Grand-Duché de Hesse. Hesse électorale. Duché de Limbourg. Mecklembourg-Schwerin.**

1814-1826

120-121 **Pays-Bas.**

120 Généralités. Dossiers alphabétiques de A à G.

1813-1833

121 Dossiers alphabétiques de H à V.

1814-1831

122-123 **Prusse.**

122 Généralités. Dossiers alphabétiques de A à L.

1814-1826

123 Dossiers alphabétiques de M à T. Trois réclamations (Albert, Darbaud, Dupry) concernant des cautionnements.

1816-1825

124 **Parme et Plaisance. Sardaigne. Suisse. Toscane. Wurtemberg.**

1816-1827

125 **Réclamations de l'administration générale des Postes** (envers diverses puissances) (1817-1819).

Créances sur l'ancien royaume de Westphalie[20] : dossiers individuels (1823-1850).

Réclamations de l'administration des Contributions indirectes : correspondance relative à des réclamations contre des comptables étrangers et rapports sollicitant des décharges de tabacs pour des entreposeurs ayant dû abandonner une partie de leur stock en raison de la guerre (1816-1817).

Militaires étrangers payés par le Trésor français et dont le remboursement des créances est demandé aux commissaires de leurs puissances (1825-1827).

1816-1819 ; 1823-1850

[18] Il n'y a pas systématiquement de dossier Généralités mais on en retrouve pour plusieurs pays.

[19] Dont une réclamation contre l'Autriche, la Russie, la Prusse, et Hanovre et une contre l'Autriche et le Royaume d'Italie.

[20] Le Royaume de Westphalie existe entre 1807 et 1813. Son territoire est par la suite partagé entre le Royaume de Hanovre, la Hesse électorale, la Prusse et le Duché de Brunswick. La liquidation des créances de ce Royaume concerne donc l'ensemble de ces puissances.

126-127 **Hesse électorale, réclamations de Collignon, imprimeur royal à Cassel :** états des fournitures et des impressions, bons à tirer.

1817

126 Dossiers 1 à 37.

127 Dossiers 38 à 99.

128 **Grand-Duché de Hesse, capitaux de rentes dus à la France** (dont liquidation de la dette du département de Mont-Tonnerre).

1816-1826

129-130 **Réclamations d'hospices français contre diverses puissances[21].**

1816-1827

129 **Pays-Bas :** dossiers de réclamations particulières, états des rentes dues à des hospices civils français par des sujets des Pays-Bas.

1816-1827

130 **Sardaigne :** rapports et notes (notamment relatifs au projet de compensation entre les rentes de l'université de Turin et des hospices français), correspondance, dossiers de réclamations particulières (1816-1824).

Parme et Plaisance (1816).

1816-1824

131-139 **Dotations et donataires.**

1814-1852

131 **Dossier général :** états des dotations, correspondance (1818-1823).

Légion d'honneur : correspondance, dossiers de réclamations particulières, dossiers sur les créances de la Légion d'honneur sur le Mont de Milan et sur les arrérages de dotations (1818-1826).

Sénatoreries : états des sommes dues aux anciens titulaires de sénatoreries, correspondance, dossiers individuels (1817-1821).

1817-1826

132 **Octroi du Rhin :** notes, correspondance, états des donataires, traité du 20 août 1820 relatif à l'octroi du Rhin (1818-1829).

Réclamations de donataires de diverses sociétés (sociétés de Hanovre, de Westphalie, d'Erfurt, d'Illyrie, de Bayreuth, de Fulde et Hanau) : états des revenus échus des donataires, correspondance (1814-1833).

1814-1833

133 **Hanovre :** états des donataires, dossiers individuels, correspondance.

1817-1827

134 **Prusse :** états des donataires, dossiers individuels, correspondance avec la Légation françaises à Berlin et avec le ministère des Finances.

1817-1830

135 **Autres dossiers géographiques. –** Autriche (1818-1819). Bavière (1816-1833). États romains (1819-1820). Grand-Duché de Francfort (1830). Hanovre

[21] Rentes dues par des sujets étrangers à des hospices français.

(1819). Grand-Duché de Hesse (1817-1824). Parme (1819-1825). Pays-Bas (1817-1824). Naples (1817-1819). Duché de Nassau (1819). Sardaigne (1818-1819). Toscane (sd). Royaume de Westphalie (1814-1830).

1814-1830

136-137 Dotations d'Illyrie : notes, rapports, correspondance, états des dotations.

1819-1852

136 1819-1828.

137 1829-1852.

138-139 Dotations du Mont-de-Milan : notes, rapports, correspondance[22].

1815-1847

138 1815-1821.

139 1822-1847 (dont dossiers individuels et état général des sommes à réclamer auprès des gouvernements pour les arrérages de dotations).

140-141 **Réclamations présentées par des sujets français parmi les réclamations étrangères et renvoyées à être liquidées et payées par le Trésor royal.**

1816-1834

140 États des réclamations, lettres du ministère de la Guerre et états des militaires étrangers engagés dans des régiments français ou admis à jouir en France d'une solde de retraite, dossiers individuels 1 à 42.

1816-1834

141 Dossiers individuels 43 à 83, réclamations sur les pièces sur lesquelles le timbre d'annulation n'a pas été apposé, réclamations pour lesquelles les réclamants doivent justifier leur nationalité française.

1816-1833

142 **Réclamations de la France sur des sujets de puissances étrangères :** états, dossiers particuliers.

1816-1830

143-150 **Adjudication de coupes de bois et obligations de rentes domaniales dans les anciens départements français :** réclamations contre diverses puissances de l'Administration des Domaines.

1808-1831

143 **Dossier général :** états des traités d'adjudication de coupes de bois et des obligations d'acquéreurs de rentes, correspondance.

1815-1831

144 **Correspondance et documents de la division du mouvement général des fonds du ministère des Finances.**

1816-1824

145-146 Obligations de rentes domaniales.

1808-1819

[22] https://fr.wikipedia.org/wiki/Dotation_sur_le_Mont-de-Milan.

145 Cédules pour rachat de rentes, états des cédules.

1809-1819

146 Prusse, obligations auprès de la Caisse d'amortissement pour l'acquisition de rentes.

1808-1817

147-150 Coupons de traités d'adjudication de bois.

1813-1815

147-148 Exemplaires sur papier timbré.

1813-1815

147 Département de la Sarre. Roer. Ourthe. Rhin-et-Moselle. Moselle. Arno. Méditerranée. Pô.

1813-1815

148 Jemmapes. Dyle. Escaut. Yssel supérieur. Sambre-et-Meuse. Ems supérieur.

1813-1814

149-150 Exemplaires conservés par l'administration.

1814

149 Roer. Ourthe. Sarre. Mont-Tonnerre. Ems supérieur. Yssel supérieur. Escaut. Pô. Départements réunis à la Toscane et à l'Autriche.

150 Jemmapes. Dyle. Sambre-et-Meuse.

151-164 **Liquidation des rentes et des dettes inscrites au Grand Livre de la dette publique[23].**

1804-1837

151 **Remboursement en capitaux et intérêts d'inscriptions dues à la France :** minutes, brouillons, ; expéditions, dossiers par pays (Sardaigne, Parme, Toscane, Pays-Bas…) (1816-1818).

Arrérages de rentes réclamés par les gouvernements étrangers : minutes, états récapitulatifs par pays (1816-1818).

Compensation entre les rentes versées aux puissances étrangères et les rentes dues à la France : projet d'arrangement pour la compensation entre la rente versée au duché de Parme et les rentes foncières appartenant à des hospices civils français dues par des sujets du duché de Parme, projet de compensation entre les capitaux de rentes d'origine belge inscrites au Grand-Livre et les arrérages d'intérêts réclamés au nom des sujets des Pays-Bas (1818).

1816-1818

152 **Rentes en dessous de 50 francs. –** Généralités. Récépissés d'inscription de rentes. Dossiers par pays : Parme, Pays-Bas, Prusse, Sardaigne.

1818-1823

153 **Prusse :** minutes relatives au remboursement de capitaux de rentes inscrites dues à la France par des citoyens prussiens, correspondance sur les réclamations d'arrérages,

[23] Voir articles 6 à 9 de la convention du 20 novembre 1815.

relevé des états de liquidation de la dette des 9 départements réunis entre nivôse an XI et avril 1807, brouillons portant sur les intérêts arriérés, notes sur les rentes de l'électorat de Cologne[24] (1816-1817).

Pays-Bas. –Emprunt fait en Hollande en 1792 par les princes français sous la garantie de l'Autriche, réclamation de l'Autriche pour remboursement (1816-1821). Bons du syndicat de Hollande restés entre les mains de la caisse d'amortissement, réclamation de la France sur le gouvernement des Pays-Bas (1817).

Sardaigne, inscriptions provenant des dettes du Piémont, de la Ligurie et de Gênes : correspondance (1818-1819).

1816-1821

154 **Réclamations relatives aux dettes hypothéquées sur le pays de Munster :** correspondance, états datant de 1813 des dettes et créances à la charge du pays de Munster que la commission de liquidation du département de la Lippe a rejetées ou reconnues légitimes.

1813 ; 1817-1823

155-164 **Liquidation des dettes des quatre anciens départements de la rive gauche du Rhin[25].**

1805-1824

155 **Dossier général :** correspondance, états de remise des dossiers, législation relative aux dettes et rentes inscrites.

1822-1824

156 **Transmission de dossiers supplémentaires :** correspondance, états des dossiers transmis, dossiers nominatifs.

1823

157-164 **Dossiers nominatifs (classés par ordre chronologique) :** arrêtés de liquidation des créances par le préfet de Mont-Tonnerre, pièces justificatives.

1805-1810

157 IIe à IVe tableaux.

vendémiaire-frimaire an XIV (septembre-décembre 1805)

158 VIe à XIe tableaux.

janvier-avril 1806

159 XIIIe à XVIIIe tableaux.

mai-septembre 1806

160 XIXe à XXVIe tableaux.

octobre 1806-mars 1807

161 XVIIe à XXXIe tableaux.

avril-juin 1807

[24] Sur l'électorat de Cologne, voir aussi l'article 2 du bordereau de liquidation 36 (544QO/219) et les pièces justificatives correspondantes (544QO/276-282).
[25] Ces quatre départements sont les départements de la Roer, de la Sarre, de Rhin-et-Moselle et de Mont-Tonnerre. Les dossiers concernent visiblement surtout le département de Mont-Tonnerre.

162 XXXIIe à XLe tableaux.

juillet-octobre 1807

163 XLIe à XLVIIe tableaux.

novembre 1807-mars 1808

164 Le à LXXVIIe tableaux.

juin 1808-mai 1810

165-166 **Versement de la rente fixée par la convention du 25 avril 1818 par douzième[26].**

1818-1824

165 **Dossier général :** correspondance classée par douzième de rentes versé.

1818-1821

166 **Retenues sur le dernier douzième de la rente pour le règlement de réclamations françaises. –** Dossier général : correspondance (1819-1820). Bavière (1919-1920). Répétition d'une somme de 381 000 francs sur la Bavière et Hesse Darmstadt (1818-1824).

1818-1824

167-171 **Réclamations hors conventions du 20 novembre 1815 et 25 avril 1818.**

1823-1835

167 **Affaires diverses. –** Succession de la princesse de Vaudemont. Réclamation Ben Taleb (Alger). Affaire Rougemont, armateur du corsaire Les Trois Montrouges. Réclamation des sieurs Balguerie et Cie de Bordeaux (dossier vide). Affaire Montanier. Affaire Rebufat (travaux faits à l'île d'Elbe en 1815). Réclamation de l'armateur Parodi. Réclamations provenant de Tunis, Modène et des Deux-Siciles (pochettes vides).

1823-1835

168 **États-Unis, convention du 4 juillet 1831** relatif au règlement définitif des réclamations sur les dommages causés au commerce étatsunien pendant la période napoléonienne : correspondance, notes, rapports et documents de la Commission de ma Chambre des Députés chargée d'examiner le projet de loi relatif au traité du 4 juillet 1831[27].

1830-1835

169-171 **Créances françaises sur le gouvernement de Tripoli[28].**

1808-1834

169 **Dossier général. –** Correspondance relative à l'exécution de la Convention du 11 août 1831, états des réclamations françaises sur Tripoli, procès-verbaux

[26] Selon la convention signée le 25 avril 1818, une rente de 12 040 000 francs, représentant un capital de 240 800 000 francs, est inscrite au Grand livre de la dette publique de la France et est versée aux puissances continentales et les réclamations envers la France sont en contrepartie éteintes. C'est ensuite chaque puissance qui est chargée de liquider à partir de cette somme les créances de ses citoyens. La rente est divisée et versée en douzième et chaque douzième et réparti entre les pays. Le premier douzième est remis le 1er août, le second le 1er septembre puis de mois en mois.

[27] Voir sur la base Traités du ministère des Affaires étrangères : TRA18310011, Convention relative au règlement définitif des réclamations, 4 juillet 1831. La France s'engage à verser une indemnité de 25 millions « à l'effet de se libérer complètement de toutes les réclamations élevées contre lui par des citoyens des États-Unis pour saisies, captures, séquestres, confiscations et destructions illégales de leurs navires, cargaisons ou autres propriétés ».

[28] D'après l'article 7 du traité de navigation et de commerce du 11 août 1830 : le gouvernement de Tripoli s'engage à payer une somme de 800 000 francs « avec laquelle le gouvernement français se charge d'acquitter les créances que les sujets ont à faire valoir contre le gouvernement tripolitain ». Par l'ordonnance du 12 mars 1831, c'est la Commission établie pour l'exécution des conventions des 25 avril 1818 et 30 avril 1822 qui est chargé de l'examen et de la liquidation des créances de Français sur le gouvernement de Tripoli.

des séances de la Commission, bordereaux des liquidations définitivement arrêtées, *teskeres*[29].

1830-1837

170-171 **Dossiers nominatifs de réclamations.**

1808-1834

170 Lautier (Donat) et Jourdan (1830-1832).

Lautier (Donat) (1830-1832).

Beaussier (Joseph) (1830-1832).

Rousseau (baron), ancien consul de France à Tripoli (1830-1832).

Donnadieu et Cie (1828-1832).

Donnadieu (Auguste) (1831-1832).

Baranes (Abram) : demande de renseignement (1830-1832).

La Vittoria (négociants français intéressés au chargement du brick napolitain) (1828-1832).

Le Pellissier (Antoine) (1830-1831).

1828-1832

171 Semidéi (affaire) (1808-1834).

Chambre de commerce de Marseille (1829-1832).

Perret et Bavastro (1829-1832).

1808-1834

[29] Semblent être des certificats de reconnaissance de dettes à valoir sur des marchandises (notamment de l'huile) ; écrits en arabe.

Bordereaux de liquidation et pièces justificatives (1800-1818)

172-173 **Enregistrement des bordereaux de liquidation**

1816-1822

172 Inventaires des bordereaux de liquidation. Bordereau 1 à bordereau 22, article 24. Bordereau 22, article 25 à bordereau 42, article 5. Bordereau 43, article unique à bordereau 73, article unique.

mars 1816-février 1817

173 Bordereau 74, article 1er à bordereau 107, article 6. Bordereau 108, article 1er à bordereau 131, article 6. Bordereau 132, article 1er à bordereau 141, article unique.

mars 1817-mars 1822

174-244 **Bordereaux de liquidation :** procès-verbaux de liquidation, pièces justificatives.

1816-1817

174 **Anhalt et Autriche. –** Anhalt : bordereau 99, article unique (juin 1817). Autriche : bordereau 15, articles 1 à 7 ; bordereau 27, articles 1 à 6 (mai-août 1816).

mai-août 1816 ; juin 1817

6-7 **Autriche.**

septembre 1816-avril 1817

175 Bordereau 49, articles 1 à 14. Bordereau 62, article unique. Bordereau 34 bis (sans procès-verbal). Bordereau 91, articles 1 à 9.

septembre 1816-avril 1817

176 Bordereau 107, articles 1 à 6. Bordereau 133, articles 1 à 7. Bordereau 136, article 10.

avril-août 1817

177 **Bade. –** Bordereau 31, article unique. Bordereau 46, article unique. Bordereau 73, article unique. Bordereau 84, articles 1 à 2. Bordereau 136, article 7.

août 1816-avril 1817

178-181 **Bavière.**

octobre 1816-août 1817

178 Bordereau 43, article unique. Bordereau 68, articles 1 à 6.

octobre 1816-février 1817

179 Bordereau 74, articles 1 à 12.

mars-avril 1817

180 Bordereau 100, articles 1 à 7.

mai-juin 1817

181 Bordereau 100, articles 8 à 17. Bordereau 124, articles 1 à 7. Bordereau 136, article 5.

avril-août 1817

182 **Danemark. –** Bordereau 34, articles 1 à 2. Bordereau 81, articles 1 à 4. Bordereau 120, articles 1 à 3.

août 1816-août 1817

183-84 **États romains.**

avril 1816-août 1817

183 Bordereau 25, articles 1 à 4. Bordereau 42, articles 1 à 5. Bordereau 60, articles, 1 à 3.

avril-décembre 1816

184 Bordereau 95, articles 1 à 6. Bordereau 111, article unique. Bordereau 115, articles 1 à 8. Bordereau 125, articles 1 à 5.

avril-août 1817

185 **Hambourg. –** Bordereau 48, articles 1 à 4. Bordereau 58, articles 1 à 2. Bordereau 79, articles 1 à 4. Bordereau 66, articles 1 à 4. Bordereau 104, articles 1 à 2. Bordereau 119, articles 1 à 4. Bordereau 136, article 9.

octobre 1816-août 1817

186-194 **Hanovre.**

avril 1816-juin 1817

186 Bordereau 6, articles 2 et 3.

avril 1816

187 Bordereau 9, articles 1 à 8. Bordereau 34 bis.

août 1816

188 Bordereau 12, articles 1 à 9.

juin 1816

189 Bordereau 12, articles 10 à 14.

juin 1816

190 Bordereau 52, articles 1 à 15.

octobre-décembre 1816

191 Bordereau 64, articles 1 à 5. Bordereau 82, articles 1 à 15.

février-avril 1817

192 Bordereau 110, articles 10 à 13. Bordereau 117, articles 1 à 6. Bordereau 136, article 12.

avril-août 1817

193 Bordereau 110, articles 1 à 3.

mai-juin 1817

194 Bordereau 110, articles 3 (suite) à 8.

juin 1817

195 **Grand-Duché de Hesse. –** Bordereau 39, article unique. Bordereau 55, articles 1 à 3. Bordereau 67, articles 1 à 3. Bordereau 80, articles 1 à 12.

août 1816-avril 1817

196 **Grand-Duché de Hesse.** – Bordereau 108, articles 1 à 12. Bordereau 116, article unique. Bordereau 131, articles 1 à 5. Bordereau 136, article 4 (mai-août 1817).

Hesse électorale. – Bordereau 24, article unique. Bordereau 41, article unique. Bordereau 93, article unique. Bordereau 136, article 15 (juillet 1816-avril 1817).

juillet 1816-août 1817

197 **Mecklembourg-Schwerin. –** Bordereau 17, article unique. Bordereau 77, article unique. Bordereau 127, articles 1 et 2 (juin 1816-mai 1817).

Monaco. – Bordereau 26, articles 1 et 2. Bordereau 45, articles 1 à 4. Bordereau 94, articles 1 à 3. Bordereau 122, article unique (août 1816-août 1817).

Grand-Duché d'Oldenbourg. – Bordereau 2, article unique. Bordereau 32, article unique. Bordereau 34 bis. Bordereau 54, articles 1 à 5. Bordereau 85, article unique. Bordereau 128, articles 1 à 3. Bordereau 136, article 1er (avril 1816-juillet 1817).

avril 1816-août 1817

198 **Parme et Plaisance. –** Bordereau 7, articles 1 et 2. Bordereau 18, articles 1 à 3. Bordereau 33, articles 1 à 3. Bordereau 34 bis. Bordereau 51, articles 1 à 4. Bordereau 72, articles 1 à 3. Bordereau 92, articles 1 à 6. Bordereau 107, articles 1 à 8. Bordereau 123, articles 1 à 7. Bordereau 135, articles 1 et 2. Bordereau 136, article 14.

avril 1816-août 1817

199-216 **Pays-Bas.**

avril 1816- août 1817

199 Bordereau 3, articles 1 et 2. Bordereau 11, articles 1 à 7.

avril-mai 1816

200 Bordereau 11, articles 8 à 26.

mai-juin 1816

201 Bordereau 22, articles 1 à 9.

juillet 1816

202 Bordereau 22, articles 10 à 17.

juillet-août 1816

203 Bordereau 22, articles 18 à 34. Bordereau 34.

juillet-août 1816

204 Bordereau 37, article 1.

septembre 1816

205 Bordereau 37, articles 3 et 4.

septembre-octobre 1816

206 Bordereau 37, articles 5 à 12.

octobre 1816

207 Bordereau 37, articles 13 à 34.

octobre-décembre 1816

208 Bordereau 61, articles 1 à 6.

décembre 1816

209 Bordereau 61, articles 7 à 11.

décembre 1816

210 Bordereau 63, articles 1 à 12.

janvier-février 1817

211 Bordereau 78, articles 1 à 8.

mars 1817

212 Bordereau 78, articles 9 à 28.

mars-avril 1817

213 Bordereau 78, articles 29 à 42.

avril 1817

214 Bordereau 112, articles 1 à 7.

mai-juin 1817

215 Bordereau 112, articles 8 à 25.

juin 1817

216 Bordereau 134, articles 1 à 21. Bordereau 136, article 3.

juillet-août 1817

217-226 **Prusse.**

avril 1816-juin 1817 ; mars 1822

217 Bordereau 8, articles 1 et 2. Bordereau 9, articles 1 à 15.

avril-juin 1816

218 Bordereau 23, articles 1 à 19.

juillet-août 1816

219 Bordereau 36, article 2.

septembre 1816

220 Bordereau 36, articles 3 à 9.

septembre-octobre 1816

221 Bordereau 36, articles 10 à 31.

octobre 1816

222 Bordereau 69, articles 1 à 24.

novembre 1816-février 1817

223 Bordereau 76, articles 1 à 30.

février-avril 1817

224 Bordereau 103, articles 1 à 13.

mai-juin 1817

225 Bordereau 103, articles 14 à 33.

juin 1817

226 Bordereau 132, articles 1 à 22. Bordereau 136, article 2. Bordereau 137, article unique. Bordereau 141, article unique.

avril-septembre 1817 ; mars 1822

227-233 **Sardaigne.**

juin 1816-mars 1818

227 Bordereau 13, articles 1 à 7. Bordereau 28, articles 1 à 14. Bordereau 34 bis. Bordereau 50, articles 1 à 15.

juin-octobre 1816

228 Bordereau 56, articles 1 à 10.

décembre 1816-février 1817

229 Bordereau 70, articles 1 à 13.

février 1817

230 Bordereau 89, articles 1 à 31.

mars-juin 1817

231 Bordereau 109, articles 1 à 9.

mai-juin 1817

232 Bordereau 109, articles 10 à 20.

juin 1817

233 Bordereau 130, articles 1 à 14. Bordereau 136, article 11. Bordereau 139, articles 1 à 3. Bordereau 140, articles 1 à 3.

avril 1817-mars 1818

234 **Royaume de Saxe, Duché de Saxe-Weimar, Prusse, et principauté de Schwarzbourg.**

octobre 1816-août 1817

Royaume de Saxe. – Bordereau 47, articles 1 et 2 ; bordereau 59, article unique ; bordereau 75, articles 1 à 5 ; bordereau 101, articles 1 à 3 ; bordereau 121, article unique ; bordereau 136, article 8.

Saxe et Prusse. – Bordereau 106, article unique.

Saxe-Weimar. – Bordereau 87, article unique.

Schwarzbourg. – Bordereau 86, article unique.

235 **Suisse. –** Bordereau 16, articles 1 à 4. Bordereau 30, articles 1 à 13. Bordereau 34 bis. Bordereau 40, articles 1 à 4. Bordereau 57, articles 1 à 7. Bordereau 96, articles 1 à 5. Bordereau 102, articles 1 à 6. Bordereau 118, articles 1 à 3. Bordereau 136, article 16. Correspondance avec le Commissaire-liquidateur de Suisse (août 1818).

juin 1816-août 1818

236-239 **Toscane.**

avril 1816-août 1817

236 Bordereau 5, articles 1 et 2. Bordereau 10, articles 1 à 5. Bordereau 21, articles 1 à 9. Bordereau 34 bis.

avril-août 1816

237 Bordereau 53, article 1.

décembre 1816

238 Bordereau 53, articles 2 à 8. Bordereau 71, articles 1 à 4.

décembre 1816-février 1817

239 Bordereau 90, articles 1 à 12. Bordereau 114, articles 1 à 6. Bordereau 126, articles 1 à 8. Bordereau 136, article 13.

avril-août 1817

240-243 **Villes hanséatiques.**

mars 1816-septembre 1817

240 Bordereau 1er, article unique. Bordereau 4, articles 1 à 4. Bordereau 14, articles 1 à 4. Bordereau 19, articles 1 à 15. Bordereau 20, article unique.

mars-août 1816

241 Bordereau 34 bis. Bordereau 44, articles 1 à 12. Bordereau 65, articles 1 à 6.

mai 1816-février 1817

242 Bordereau 83, articles 1 à 9.

mars-avril 1817

243 Bordereau 98, articles 1 à 10. Bordereau 129, articles 1 à 4. Bordereau 136, article 6. Bordereau 138, article unique.

mai-septembre 1817

244 **Waldeck, Saxe-Gotha et Wurtemberg.** – Principauté de Waldeck et Duché de Saxe-Gotha, bordereau 105, article unique. Wurtemberg, bordereau 97, article unique.

mai-juin 1817

245-366 **Pièces justificatives à l'appui des bordereaux.**

[1800-1815]

245-247 **Autriche.**

245 Pièces à l'appui de l'article 9 du bordereau 91.

246 Pièces à l'appui de l'article 7 du bordereau 133.

247 Pièces à l'appui de l'article 2 du bordereau 107.

248 **Bavière.** – Pièces à l'appui de l'article 5 du bordereau 68.

249-254 **États romains.**

249 Pièces à l'appui de l'article 5 du bordereau 95.

250-251 Pièces à l'appui de l'article unique du bordereau 111 (liquidation des pensions ecclésiastiques du département de Trasimène) : certificats de vie, certificats d'inscription[30].

250 Réclamation 4 665, pensions 1 à 300.

251 Réclamations 4 665, pensions 301 à 439. Réclamation 4 667, 150 pensions.

252 Pièces à l'appui de l'article 8 du bordereau 115.

253-254 Pièces à l'appui de l'article 5 du bordereau 125 (traitements des curés des départements de Rome et de Trasimène).

253 États récapitulatifs des traitements à liquider. Réclamations 13 914, traitements de 81 curés. Réclamation 13 918, traitements de 31 curés.

254 Réclamation 10 866, traitements de 416 curés.

255-257 **Hanovre.**

255 Pièces à l'appui de l'article 4 du bordereau 29[31].

256 Pièces à l'appui de l'article 5 du bordereau 29.

257 Pièces à l'appui de l'article 12 du bordereau 110.

258-272 **Pays-Bas.**

258 Pièces à l'appui de l'article 31 du bordereau 22 : états de cautionnement des débitants de tabacs aux Pays-Bas.

259 Pièces à l'appui de l'article 2 du bordereau 37 (réclamations concernant le ministère de la Marine pour fournitures de vivres et d'objets divers) : formulaires de réclamation du ministère de la Marine, états de livraison.

[30] Les états récapitulatifs des pensionnaires se trouvent avec le bordereau 111.
[31] Le bordereau correspondant n'a pas été retrouvé.

260 Pièces à l'appui de l'article 30 du bordereau 37 (réclamations concernant le ministère de la Marine pour fournitures de vivres et d'objets divers) : formulaires de réclamation du ministère de la Marine, états de livraison.

261 Pièces à l'appui de l'article 37 du bordereau 37.

262-263 Pièces à l'appui des articles 1 et 2 du bordereau 61.

262 Réclamation 227 du maire de la ville d'Enghien pour fourniture de fourrages à l'armée. Réclamation 223 du maire de la ville de Mons pour même fourniture. Réclamation 247 de M. Dickschen d'Ostende pour fourniture de bois à l'artillerie. Réclamation 11 771 de Spitaels à Grammond pour fourniture d'effets d'équipement. Réclamation 238 de Vanden Branden pour transport de fourrages. Réclamations 4 179 et 4 181 d'Arnold Rocholl et Daniel Cars de Flessingue pour loyers de bâtiments affectés au service militaire. Réclamation 4 177 des frères Raymond de Namur pour fournitures de vivres. Réclamations 3 621, 3 622 et 11 770 de Diepen Iellinghaus de Tilbourg pour fourniture de draps. Réclamation 2 212 de Van Blommestein pour fournitures aux hôpitaux.

263 Réclamation 2 212, suite.

264-265 Pièces à l'appui de l'article 3 du bordereau 61 (liquidation des pensions d'anciens départements français) : certificats de vie ou extraits des registres de décès pour les pensionnaires compris dans les états de liquidation[32].

264 Département de l'Yssel supérieur. Département des Bouches-de-l'Yssel. Département de Zuyderzée.

265 Département des Bouches de la Meuse. Département de la Frise. Département des Bouches du Rhin. Département de La Lippe. Département de la Roer. Département de l'Ems occidental.

266 Pièces à l'appui de l'article 4 du bordereau 61 (liquidation des pensions – majoritairement ecclésiastiques – de l'ancien département des Deux-Nèthes, arrondissements d'Anvers, de Malines et de Turnhout) : certificats de vie ou extraits des registres de décès pour les pensionnaires compris dans les états de liquidation.

267 Pièces à l'appui de l'article 5 du bordereau 61 (liquidation des pensions (majoritairement ecclésiastiques) de l'ancien département de la Lys) : certificats de vie ou extraits des registres de décès pour les pensionnaires compris dans les états de liquidation.

268 Pièces à l'appui de l'article 4 du bordereau 63 (créances sur l'administration de la Guerre telles que frais de convois militaires, fournitures d'objets d'équipement, de vivres et d'habillement) : certificats de vu arriver, formulaires de réclamations du ministère de la Guerre.

269 Pièces à l'appui de l'article 11 du bordereau 63.

Pièces à l'appui de l'article 3 du bordereau 78.

Pièces à l'appui de l'article 14 du bordereau 78.

Pièces à l'appui de l'article 9 du bordereau 134.

270 Pièces à l'appui de l'article 7 du bordereau 112 (états de réclamations d'hospices civils, notamment hospices de Saint-Trond et de Bruxelles, et liquidation du service arriéré de l'administration de la Guerre).

271 Pièces à l'appui de l'article 13 du bordereau 134 (décisions de la Commission d'arbitrage concernant des créances pour fournitures diverses à des maisons d'arrêt et maisons de justice).

[32] Dans l'article 3 du bordereau 61, on trouve les états nominatifs des pensionnaires. Ici se trouvent les pièces justificatives complémentaires.

272 Pièces à l'appui de l'article 16 du bordereau 134 (arriérés de soldes et de masses de linge et de chaussures de militaires) : états des sommes arriérées, certificats de non-paiement, formulaires de réclamation de soldes et arriérés du ministère de la Guerre.

273-301 Prusse.

273 Pièces à l'appui des articles 6 et 9 du bordereau 9.

274 Pièces à l'appui de l'article 15 du bordereau 9.

275 Pièces à l'appui des articles 6 et 7 du bordereau 23.

276-282 Pièces à l'appui de l'article 2 du bordereau 36 (liquidation des créances de l'ancien électorat de Cologne) : avis de liquidation, dossiers nominatifs[33].

276 Avis des 1e et 2e états (avec rectifications pour le 2e état).

277 Avis des états 3 à 12.

278 Dossiers nominatifs du 1er état.

279-280 Dossiers nominatifs du 2e état.

279 1 à 47.

280 48 à 73.

281 Dossiers nominatifs du 3e état.

282 Dossiers nominatifs des états 4 à 12.

283-290 Pièces à l'appui de l'article 22 du bordereau 36 (liquidation des pensions) : états et dossiers nominatifs.

283 Dossiers 1 à 7 (hormis 4) (département de la Roer, arrondissement de Cologne : pensions ecclésiastiques nouvelles ; pensions ecclésiastiques anciennes ; pensions civiles).

284 Dossier 4 (département de la Roer, arrondissement de Cologne : pensions ecclésiastiques nouvelles).

285 Dossiers 8 et 11 (département de la Roer, pensions ecclésiastiques et des veuves et militaires).

286 Dossiers 12 à 14 (département de la Roer, pensions ecclésiastiques et des veuves et militaires).

287 Dossiers 15 à 22 (département de la Roer, arrondissement de Clèves).

288 Dossiers 23 à 25 (département de la Roer, arrondissement de Creveld : pensions ecclésiastiques anciennes ; pensions civiles nouvelles ; pensions ecclésiastiques nouvelles).

289 Dossier 26 (département de la Roer, arrondissement de Creveld : pensions ecclésiastiques nouvelles (suite) ; pensions de veuves de militaires).

290 Dossiers 27 à 46 (Département de Rhin et Moselle, arrondissement de Simmern : pensions ecclésiastiques nouvelles ; pensions de veuves de militaires. Département de Rhin et Moselle, arrondissement de Bonn : pensions ecclésiastiques anciennes ; pensions ecclésiastiques nouvelles ; pensions de veuves de défenseurs de la Patrie. Département de la Sarre, arrondissement de Trèves : pensions civiles nouvelles, pensions ecclésiastiques anciennes ; pensions ecclésiastiques nouvelles. Département de la Sarre, arrondissement de Prüm ; pensions ecclésiastiques nouvelles ; pensions ecclésiastiques anciennes. Département des Forêts, arrondissement de Bitbourg:

[33] Cet ensemble est organisé selon les 12 états nominatifs qui se trouvent avec l'article 2 du bordereau 36. Pour chaque état, on trouve les avis de liquidation datant de 1806, puis les dossiers nominatifs qui contiennent les pièces justificatives correspondantes à chaque avis. Sur les créances de l'électorat de Cologne, voir aussi l'article 5644QO/153.

pensions ecclésiastiques anciennes ; pensions ecclésiastiques nouvelles. Département de l'Ourte, arrondissement Malmedy : pensions ecclésiastiques anciennes).

291 Pièces à l'appui des articles 15 et 17 du bordereau 69.

292-295 Pièces à l'appui de l'article 16 du bordereau 69 (liquidation des pensions).

292 Département de Rhin et Moselle, arrondissement de Bonn : pensions ecclésiastiques nouvelles (états nominatifs et cahiers associés) ; pensions civiles. Département de Rhin et Moselle, arrondissement de Simmern : pensions ecclésiastiques nouvelles.

293 Département de Rhin et Moselle, arrondissement de Coblenz : pensions ecclésiastiques nouvelles ; pensions ecclésiastiques anciennes ; pensions civiles nouvelles ; pensions de veuves de militaires ; pensions des veuves des défenseurs de la patrie.

294 Département de l'Ourte, arrondissement de Malmedy : pensions ecclésiastiques nouvelles ; pensions des veuves de militaires. Grand-Duché de Berg, pensions de veuves de militaires. Département de la Sarre, arrondissement de Prüm : pensions ecclésiastiques nouvelles. Département de la Sarre, arrondissement de Birkenfeld : pensions ecclésiastiques nouvelles. Département de la Roer, arrondissement de Clèves : pensions ecclésiastiques nouvelles.

295 Département de la Roer, arrondissement de Crevelt : pensions ecclésiastiques nouvelles ; pensions ecclésiastiques anciennes. Département de la Roer, arrondissement de Clèves : pensions ecclésiastiques anciennes ; pensions nouvelles civiles. Département de la Roer, arrondissement d'Aix-la-Chapelle : pensions ecclésiastiques des Etats romains ; pensions ecclésiastiques nouvelles ; pensions ecclésiastiques anciennes. Département de la Roer, arrondissement de Cologne : pensions ecclésiastiques nouvelles.

296 Pièces à l'appui de l'article 19 du bordereau 69.

297 Pièces à l'appui de l'article 12 du bordereau 76.

298 Pièces à l'appui des articles 3, 24 et 26 du bordereau 76.

299-300 Pièces à l'appui de l'article 28 du bordereau 76.

299 1e partie.

300 2e partie.

301 Pièces à l'appui des articles 6, 27 et 28 du bordereau 103.

302-342 Sardaigne.

302 Pièces à l'appui de l'article 1 du bordereau 13.

303 Pièces à l'appui des articles 2 à 5 du bordereau 13.

304 Pièces à l'appui de l'article 6 du bordereau 13.

305 Pièces à l'appui de l'article 8 du bordereau 28.

306 Pièces à l'appui des articles 8, 9, 11 et 14 du bordereau 28.

307 Pièces à l'appui des articles 5, 6, 8 et 10 du bordereau 50.

308-313 Pièces à l'appui de l'article 12 du bordereau 50 **(**bordereaux généraux des fournitures de vivres pour les 27e et 28e divisions militaires – traité Galletti et Canosio).

308-309 4e semestre 1808.

308 1e partie.

309 2e partie.

310-311 2e semestre 1809.

310 1e partie.

311 2e partie.

312-313 3e semestre 1809.

312 1e partie.

313 2e partie.

314 Pièces à l'appui de l'article 13 du bordereau 50.

315 Pièces à l'appui des articles 4 et 6 du bordereau 56.

316 Pièces l'appui de l'article 7 du bordereau 89.

317 Pièces à l'appui de l'article 8 du bordereau 89.

318 Pièces à l'appui des articles 21 et 24 de l'article 89.

319 Pièces à l'appui de l'article 27 du bordereau 89.

320 Pièces à l'appui de l'article 28 du bordereau 89.

321 Pièces à l'appui des articles 12 et 16 du bordereau 109.

322-341 Pièces à l'appui de l'article 17 du bordereau 109 (arrérages de pensions) : certificats de vie et d'inscription.

322 États nominatifs des pensionnaires.

Réclamation 5 987 : pensions civiles, divers départements.

323 Réclamation 6 045 : pensions civiles et ecclésiastiques, départements des Alpes maritimes, des Apennins et de Montenotte.

324-326 Réclamations 6 045 bis : pensions civiles et ecclésiastiques, département de Gênes.

324 1 à 194.

325 194 à 400.

326 401 à 602.

327-331 Réclamations 8 905 : pensions civiles et ecclésiastiques, département du Pô.

327 1 à 200.

328 301 à 500.

329 501 à 700.

330 701 à 1000.

331 1001 à 1166.

332 Réclamation 8 925 : pensions civiles et ecclésiastiques, divers départements.

333-334 Réclamation 8 926 : pensions civiles et ecclésiastiques, département de Marengo.

333 1 à 482.

334 Réclamations dont le timbre de France est manquant.

335 Réclamation 8 927 : pensions civiles et ecclésiastiques, département des Alpes maritimes et autres.

336-337 Réclamation 8 928 : pensions civiles et ecclésiastiques, département de la Stura.

336 1 à 300.

337 301 à 449.

338 Réclamation 8 933 : pensions civiles et ecclésiastiques, départements de la Doire et de Sesia.

339 Réclamation 10 100 : pensions civiles et ecclésiastiques, divers départements.

340 Réclamation 11 421 : pensions civiles et ecclésiastiques, département du Mont-Blanc.

341 Pièces douteuses de la réclamation 8 927. Pensionnaires décédés postérieurement à l'évacuation du Piémont.

342 Pièces à l'appui de l'article 12 du bordereau 130.

343-363 Toscane.

343 Pièces à l'appui des articles 1 et 2 du bordereau 5.

344 Pièces à l'appui de l'article 2 du bordereau 5.

345 Pièces à l'appui des articles 1, 4 et 5 du bordereau 10.

Pièces à l'appui de l'article 7 du bordereau 21.

346-361 Pièces à l'appui de l'article 6 du bordereau 53 : pensions.

346-355 Département de l'Arno.

346 Pensions ecclésiastiques de la Toscane 1 à 600.

347 Pensions ecclésiastiques de la Toscane 601 à 1200.

348 Pensions ecclésiastiques de la Toscane 1201 à 1700.

349 Pensions ecclésiastiques de la Toscane 1701 à 2400.

350 Pensions ecclésiastiques de la Toscane 2401 à 3100.

351 Pensions ecclésiastiques de la Toscane 3101 à 3600.

352 Pensions ecclésiastiques de la Toscane 3601 à 4300.

353 Pensions ecclésiastiques de la Toscane 4301 à 4763 ; pensions ecclésiastiques des États romains 1 à 129 ; pensions ecclésiastiques nouvelles 1 à 44 ; pensions de veuves de militaires 1.

354 Pensions civiles nouvelles 1 à 9 ; pensions civiles de la Toscane 1 à 800.

355 Pensions civiles nouvelles 801 à 1473.

356-359 Département de la Méditerranée.

356 Pensions civiles de la Toscane 1 à 432 ; pension civile nouvelle (une).

357 Pensions ecclésiastiques nouvelles 1 à 22 ; pensions ecclésiastiques des États romains 1 à 34 ; pensions ecclésiastiques de la Toscane 1 à 300.

358 Pensions ecclésiastiques de la Toscane 301 à 800.

359 Pensions ecclésiastiques de la Toscane 801 à 1278.

360-361 Département de l'Ombrone.

360 Pensions civiles nouvelles 1 et 2 ; pensions civiles de la Toscane 1 à 182 ; pensions ecclésiastiques des États romains 1 à 17 ; pensions ecclésiastiques de la Toscane 1 à 300.

361 Pensions ecclésiastiques de la Toscane 301 à 955.

362 Pièces à l'appui des articles 1, 2 et 6 du bordereau 136.

363 Pièces à l'appui des articles 1er, 4 et 5 du bordereau 114.

364-366 **Villes hanséatiques.**

364-366 Pièces à l'appui de l'article 1 du bordereau 44.

364 Hôpital militaire de Lübeck.

365 Hôpital de Brême.

366 Hôpital de Brême.

Dossiers individuels de réclamations (1816-1834)

367-532 **Dossier numérotés classés par pays.**

[1816-1834]

367 **Index sur fiches** (classement alphabétique).

368-383 **Autriche.**

368 Dossiers n° 1 210 à 1 557.

369 Dossiers n° 1 558 à 2 895.

370 Dossiers n° 2 896 à 5 253.

371 Dossiers n° 6 113 à 9 174.

372 Dossiers n° 9 177 à 9 699.

373 Dossiers n° 9 703 à 9 895.

374 Dossiers n° 11 973 à 18 051.

375 Dossiers n° 20 305 à 23 815.

376 Dossiers n° 23 816 à 23 999.

377 Dossiers n° 24 000 à 24 483.

378 Dossiers n° 24 484 à 25 083.

379 Dossiers n° 26 040 à 26 486.

380 Dossiers n° 26 487 à 26 821.

381 Dossiers n° 27 045 à 27 106.

382 Dossiers n° 27 112 à 31 527.

383 Affaires sans numéro d'enregistrement.

384-391 **Bavière.**

384 Dossiers n° 304 à 5 671.

385 Dossiers n° 5 678 à 7 352.

386 Dossiers n° 7 353 à 9 049.

387 Dossiers n° 9 410 à 9 610.

388 Dossiers n° 9 611 à 10 213.

389 Dossiers n° 10 214 à 24 861.

390 Dossiers n° 24 862 à 28 683.

391 Dossiers n° 28 686 à 31 508. Affaires sans numéro d'enregistrement.

392 **Danemark. –** Dossiers n° 1 021 à 26 235. Affaires sans numéro d'enregistrement.

393 **États romains. –** Dossiers n° 2 460 à 26 476. Réclamations liquidées provisoirement.

394-397 **Hanovre.**

394 Dossiers n° 975 à 4 130.

395 Dossiers n° 4 131 à 14 370.

396 Dossiers n° 14 371 à 16 751.

397 Dossiers n° 16 752 à 26 618. Réclamations non numérotées.

398 **Grand-Duché de Hesse. –** Dossiers n° 57 à 29 260. Réclamations sans numéro d'enregistrement.

399 **Oldenbourg. –** Dossiers n° 1 553 à 27 071.

400-401 **Parme.**

400 Dossiers n° 1 076 à 5 380.

401 Dossiers n° 6 136 à 28 654. Affaires sans numéro d'enregistrement. Réclamations liquidées provisoirement.

402-480 **Pays-Bas.**

402 Dossiers n° 15 à 1 185.

403 Dossiers n° 1 186 à 1 930.

404 Dossiers n° 1 931 à 2 829.

405 Dossiers n° 2 874 à 4 175.

406 Dossiers n° 4 176 à 4 439.

407 Dossiers n° 4 440 à 5 405.

408 Dossiers n° 5 408 à 5 711.

409 Dossiers n° 5 712 à 5 936.

410 Dossiers n° 6 053 à 6 201.

411 Dossiers n° 6 202 à 6 397.

412 Dossiers n° 6 398 à 6 585.

413 Dossiers n° 6 586 à 7 661.

414 Dossiers n° 7 661 à 7 814.

415 Dossiers n° 7 815 à 7 942.

416 Dossiers n° 7 943 à 8 083.

417 Dossiers n° 8 084 à 8 240.

418 Dossiers n° 8 241 à 8 502 bis.

419 Dossiers n° 8 503 à 8 826.

420 Dossiers n° 8 827 à 14 010.

421 Dossiers n° 14 011 à 14 127.

422 Dossiers n° 14 192 à 14 351.

423 Dossiers n° 14 352 à 14 739.

424 Dossiers n° 14 740 à 14 901.

425 Dossiers n° 14 902 à 15 058.

426 Dossiers n° 15 059 à 15 635.
427 Dossiers n° 15 636 à 15 790.
428 Dossiers n° 15 791 à 15 946.
429 Dossiers n° 15 947 à 16 102.
430 Dossiers n° 16 103 à 16 258.
431 Dossiers n° 16 259 à 16 416.
432 Dossiers n° 16 417 à 16 481.
433 Dossiers n° 16 482 à 16 584.
434 Dossiers n° 16 585 à 17 048.
435 Dossiers n° 17 049 à 17 322.
436 Dossiers n° 17 323 à 17 733.
437 Dossiers n° 17 733 à 17 888.
438 Dossiers n° 17 889 à 18 036.
439 Dossiers n° 18 037 à 18 196.
440 Dossiers n° 18 197 à 18 355.
441 Dossiers n° 18 358 à 18 517.
442 Dossiers n° 18 518 à 18 677.
443 Dossiers n° 18 678 à 18 831 bis.
444 Dossiers n° 18 832 à 18 987.
445 Dossiers n° 18 988 à 19 147.
446 Dossiers n° 19 148 à 19 326.
447 Dossiers n° 19 327 à 19 482.
448 Dossiers n° 19 483 à 19 639.
449 Dossiers n° 19 640 à 19 796.
450 Dossiers n° 19 797 à 19 953.
451 Dossiers n° 19 954 à 20 109.
452 Dossiers n° 20 110 à 20 267.
453 Dossiers n° 20 268 à 20 513.
454 Dossiers n° 20 514 à 20 695.
455 Dossiers n° 20 696 à 20 855.
456 Dossiers n° 20 856 à 21 016.
457 Dossiers n° 21 017 à 21 167.
458 Dossiers n° 21 168 à 21 321.
459 Dossiers n° 21 322 à 21 477.
460 Dossiers n° 21 478 à 21 633.
461 Dossiers n° 21 634 à 21 796.
462 Dossiers n° 21 797 à 21 972.
463 Dossiers n° 21 973 à 22 128.
464 Dossiers n° 22 129 à 22 285.
465 Dossiers n° 22 286 à 22 442.

466 Dossiers n° 22 443 à 22 536.

467 Dossiers n° 22 537 à 22 657.

468 Dossiers n° 22 658 à 22 823.

469 Dossiers n° 22 824 à 23 004.

470 Dossiers n° 23 005 à 23 163

471 Dossiers n° 23 164 à 23 319.

472 Dossiers n° 23 320 à 23 475.

473 Dossiers n° 23 476 à 23 928.

474 Dossiers n° 23 929 à 26 373.

475 Dossiers n° 26 432 à 27 101.

476 Dossiers n° 27 102 à 27 782.

477 Dossiers n° 27 783 à 28 542.

478 Dossiers n° 28 553 à 29 409.

479 Dossiers n° 29 421 à 31 520.

480 Dossiers de réclamations sans numéro d'enregistrement.

481-504 **Prusse.**

481 Dossiers n° 136 à 1 641.

482 Dossiers n° 1 758 à 2 876.

483 Dossiers n° 3 152 à 3 669.

484 Dossiers n° 3 674 à 3 851.

485 Dossiers n° 4 046 à 4 761.

486 Dossiers n° 4 762 à 6 999.

487 Dossiers n° 7 000 à 7 138.

488 Dossiers n° 7 139 à 7 667.

489 Dossiers n° 8 629 à 9 040.

490 Dossiers n° 9 041 à 9 770.

491 Dossiers n° 10 445 à 12 999.

492 Dossiers n° 13 000 à 13 090.

493 Dossiers n° 13 091 à 13 199.

494 Dossiers n° 13 200 à 13 339.

495 Dossiers n° 13 400 à 13 562.

496 Dossiers n° 13 562 à 13 699.

497 Dossiers n° 14 073 à 17 499.

498 Dossiers n° 17 500 à 17 582.

499 Dossiers n° 17 583 à 17 983.

500 Dossiers n° 18 011 à 24 931.

501 Dossiers n° 26 036 à 27 205.

502 Dossiers n° 27 207 à 31 531.

503 Réclamations sans numéro d'enregistrement.

504 Réclamations sans numéro d'enregistrement.

505-525 **Sardaigne.**

505 Dossiers n° 1 446 à 3 880.

506 Dossiers n° 3 881 à 5 124.

507 Dossiers n° 5 600 à 8 927.

508 Dossiers n° 8 927 à 11 479.

509 Dossiers n° 11 669 à 12 081.

510 Dossiers n° 12 089 à 12 429.

511 Dossiers n° 12 430 à 12 599.

512 Dossiers n° 12 600 à 12 866.

513 Dossiers n° 12 868 à 24 934.

514 Dossiers n° 24 935 à 26 246.

515 Dossiers n° 26 248 à 26 253.

516 Dossiers n° 26 253 à 27 166.

517 Dossiers n° 27 171 à 28 668.

518 Dossiers n° 28 672 à 29 652.

519 Dossiers n° 29 653 à 30 118.

520 Dossiers n° 30 122 à 30 426.

521 Dossiers n° 30 427 à 31 030.

522 Dossiers n° 31 031 à 31 391.

523 Dossiers n° 31 392 à 31 536.

524 Réclamations sans numéro d'enregistrement.

525 Réclamations sans numéro d'enregistrement.

526 **Saxe. –** Dossiers n° 2 208 à 27 030.

527-528 **Suisse.**

527 Dossiers n° 2 063 à 11 902.

528 Dossiers n° 11 908 à 31 925.

529-531 **Toscane.**

529 Dossiers n° 1 341 à 4 041.

530 Dossiers n° 4 098 à 10 605.

531 Dossiers n° 10 606 à 28 416. Affaires sans numéro d'enregistrement.

532 **Villes hanséatiques. –** Brême, dossiers n° 2 257 à 26 093 ; affaires sans numéro d'enregistrement. Francfort, dossiers n° 4 856 à 11 259. Hambourg, dossiers n° 10 à 28 300 ; affaires sans numéro d'enregistrement. Lübeck, dossiers n° 290 à 26 094.

533-551 **Dossiers nominatifs de réclamations classés par ordre alphabétique[34] :** formulaires de réclamation de la Commission, correspondance entre les réclamants, les Commissaires français et étrangers et les administrations concernées (ministères…).

1814-1835

533 **A.**

1816-1833

534 **BA-BL.**

[34] Il s'agit majoritairement de dossiers nominatifs mais on retrouve aussi certaines villes, hôpitaux ou autres administrations possédant des créances sur la France.

		1816-1834
535	**BO-BZ.**	
		1816-1835
536	**CAS-CIV.**	
		1816-1819
537	**CHA-CUN.**	
		1816-1823
538	**D.**	
		1816-1833
539	**E-F.**	
		1814-1821
540	**G.**	
		1816-1823
541	**H-I**[35]**.**	
		1816-1826
542	**J-K.**	
		1816-1833
543	**L.**	
		1816-1825
544	**M.**	
		1816-1824
545	**N-O.**	
		1816-1821
546	**P.**	
		1815-1822
547	**Q-R.**	
		1816-1835
548	**SA-SCHO.**	
		1815-1825
549	**SCHR-SY.**	
		1816-1824
550	**T-V.**	
		1814-1825
551	**W-Z.**	
		1816-1821

[35] Dont un dossier « Hospices étrangers ».

ANNEXE

Liste des commissaires liquidateurs nommés par les puissances étrangères (au mois de juillet 1816)

Pays	**Commissaires-liquidateurs**
Autriche	M. de Barbier M. de Cuvelier M. Berahards
Bade	M. Geonlacher
Danemark	M. de Vogt M. Hoppe
Espagne	M. de Salmon M. Machado
France	M. Dudon M. Decolonia M. Schaffino
Hambourg	M. de Chapeau rouge
Hanovre	M. de Grote M Rumann
Hesse-Cassel	M. Sturck
Mecklembourg-Schwerin	M. Doërthling
Mecklembourg-Strelitz, Oldenbourg, Saxe-Weimar, Saxe-Gotha	M. de Seitlinger
Parme	M. de Poggi
Pays-Bas	M. Cannemann
Prusse	M. Crull
Rome	M. Panoini Rotati
Sardaigne	M. de Tornari
Toscane	M. de Karcher M. Baroni
Villes hanséatiques	M. Abel